

LA
NOUVELLE - FRANCE

REVUE MENSUELLE

SCIENCES — LETTRES — ARTS

Sommaire :

Rédaction et administration :

ADRESSE UNIQUE

“LA NOUVELLE-FRANCE”

2, rue Port-Dauphin
QUÉBEC

AVIS.—Après l'expiration de chaque mois, il ne sera tenu compte d'aucune réclamation relative aux numéros de la revue qui ne seraient pas parvenus à destination.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

 **Canada, États-Unis et tous les autres pays de l'Union postale, \$1.50 — (frs 7.50)**

Le chèque sur une banque étrangère à Québec doit être augmenté de 15 sous pour frais d'encaissement.

Le numéro : 15 sous

	PAGES
RAPHAEL GERVAIS Pie X. II.....	529
R. P. GILDAS O. C. Une réforme monastique au XIIe siècle (<i>Suite</i>).....	540
G.-A.-Y. DESCHAMPS La cathédrale de Reims (<i>Suite et fin</i>).....	551
L'abbé CAMILLE ROY Causerie littéraire A. propos de <i>Survivances françaises</i> ..	560
C. R. ; fr. PAUL C. Bibliographie française.....	570
Fr. A. ; L. L. “ canadienne.....	571
Table des matières du Tome XIII.....	574

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter sans retard, s'il y a lieu.

Les abonnements partent du 1er janvier — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'envoi de six sous en timbres-poste.

VOYAGES D'HIVER DANS LE SUD

—: Visitez la terre du soleil et de la santé :—

Bermudes, Floride, Cuba, les Carolines, la Georgie, Nouvelle Orléans, Californie, Atlantic City, Washington, Old Point Comfort, etc., etc.

Pour autres informations particulières, livrets descriptifs, taux, listes d'hôtels, prix, etc., s'adresser à

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages,

9, Bould. St-Laurent, MONTREAL - 31, rue Buade, QUEBEC - 48, rue Adélaïde, TORONTO

CERNICHIARO FRERES

Maison établie au Canada en 1885

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'église, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

Atelier et magasin : 51, RUE SOUS-LE-FORT (près de l'Ascenseur), QUEBEC

EDOUARD PAQUET & CIE

Entrepreneurs généraux de construction et de menuiserie

Bureaux, 16, rue Couillard - Téléphone 990
Ateliers, 12 rue Ferland, - Téléphone 4446 Québec

Téléphone - - - 241

A. Grenier 94-96, rue St-Jean, Québec

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

Spécialité : ARTICLES DE CHOIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE et ESTIMATEUR

Président : A. A. P. Q.

28. Sainte-Famille, Québec

Phléas Berthiaume

Voitures de louage, Equipages de luxe

73, RUE FLEURIE, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone 2555

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Banque d'Epargnes

Haute-Ville : (Bureau-Chef), 21, rue Saint-Jean, en face de la Côte du Palais.—**Saint-Roch :** 73, rue Saint-Joseph.—**Saint-Sauveur :** 801, rue Saint-Vallier.—**Saint-Jean Baptiste :** Coin des rues Claire-Fontaine et Saint-Jean.—**Basse-Ville :** Coin Côte Lamontagne et rue Saint-Pierre.—**Limoilou-Lévis :** 108, rue Commerciale et 20 rue Eden.

Coffrets de Sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE SAINT-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus suivant dimensions.

J.B. MORISSETTE

Représentant des compagnies d'assurance

Guardian—Liverpool, London and Globe—Union Assur. Society—Mannheim (Marine)—North Amer. Life—Lloyd's Plate Glass—U. S. Fidelity and Guarantee—Canadian Railway Accident—Fidelity and Casualty of N. Y. (Accidents).

Taux spéciaux aux Fabriques, Couvents et Edifices publics.

72, rue Saint - Pierre, Québec.

Banque d'Hochelag

80 Bureaux + Succursales au Canada

Capital payé : - - \$4,000,000

Fonds de réserve : - \$3,625,000

LETTRES DE CRÉDIT.—Nous émettons des "Crédits Commerciaux" sur tous pays, ainsi que des "Lettres de Crédit" circulaires offrant aux voyageurs toutes facilités et toute la sécurité désirables constituant en même temps une lettre de production et d'identification toujours utiles en pays étrangers.

Bureaux à QUEBEC { 132, rue Saint-Pierre
60, rue de la Couronne

A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société PRUNEAU & KIROUAC

Libraire-Editeur, marchand d'Ornements d'Eglise

Spécialité pour costume d'Evêque et autres dignitaires ecclésiastiques.

60, rue St-Jean, Québec
(Près de la Côte du Palais)

P. J. COTÉ,

29 et 31, rue Saint-Jean

Le plus grand magasin de la ville pour TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX et autres garnitures de maison

Prix des plus modérés.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XIII

DECEMBRE 1914

N° 12

PIE X

—
II

J'ai tâché de donner du grand et saint Pape qui vient d'entrer dans l'histoire un portrait fidèle en raccourci. Les deux traits dominants de sa figure sont la force et la bonté. Il restera l'une des plus belles personnifications du Pasteur suprême des âmes. Pour en trouver une plus parfaite il faudrait peut-être remonter jusqu'au dernier pape canonisé, saint Pie V. Comme le saint Pape du seizième siècle, Dieu l'a donné à son Eglise " pour restaurer le culte divin et broyer ses ennemis." C'est dans les deux pontifes la même piété, le même zèle pour le culte de Dieu et l'intégrité de la doctrine, le même désintéressement de toute gloire humaine et de toute préoccupation terrestre, la même confiance en l'assistance promise par Jésus-Christ, la même vaillance contre les ennemis de l'Eglise, la même foi intrépide. Pie X a été un Pie V un peu humanisé. Non assurément qu'il n'y eût dans saint Pie V une bonté d'âme égale à l'intrépidité de sa foi et à son amour pour la justice; mais à lire sa vie et à contempler son portrait il nous semble que tout en lui, jusqu'à son sourire, s'il sourit jamais, rayonnait l'austérité. En Pie X ni l'austère intransigeance de la foi, ni la vigueur nécessaire de la justice, ni le zèle et la force dans leurs plus grands éclats ne dissimulent un fonds inépuisable de mâle tendresse et de paternelle bonté. Quand l'histoire voudra traduire l'impression la plus profonde qui se dégage de toute sa vie, elle répétera ce mot d'un homme du peuple que je voudrais redire avec son inimitable accent : *E buono questo Papa*. Oui, il a été vraiment bon, mais de cette bonté qui ne

se trouve que dans les cœurs grands et forts. *De forti egressa est dulcedo.*

Et maintenant il nous faut passer rapidement en revue l'œuvre de ce pontificat de onze années.

On s'est accordé généralement à remarquer que le gouvernement de Pie X a été personnel plus peut-être que celui d'aucun de ses prédécesseurs, et dans ce sens qu'il a pris lui-même l'initiative d'un grand nombre de mesures, et dans cet autre sens que s'il a pu subir en quelque chose certaine influence—quel homme pourrait dans les conditions humaines n'en point ressentir?—il n'a été à la merci d'aucune, et que toutes ses mesures de quelque importance sont bien de lui en propre. Quelques-uns ont cherché la raison de ce fait dans son tempérament et dans sa formation étrangère au milieu romain. Peut-être certaines circonstances n'ont-elles pas été sans influence sur sa manière de concevoir et de diriger le gouvernement de l'Eglise, —je crois l'avoir moi-même suffisamment remarqué;—mais il serait peu sage de faire ici la part trop grande au tempérament et à une formation étrangère au milieu romain. (1)

Notons d'abord une idée très fausse, qui peut sourire à des *cardinaux verts*, mais qui n'a rien de romain: c'est que le Pape devrait se contenter de régner et laisser les Congrégations romaines gouverner à sa place. C'est une ignorance de la constitution de l'Eglise et du vrai rôle des Congrégations romaines. D'abord les Congrégations romaines, telles que nous les avons connues jusqu'à la Constitution *Sapienti consilio* de Pie X, sont d'institution trop récente pour appartenir nécessairement au gouvernement de l'Eglise. Si je ne me trompe, elles ont été créées par Sixte V, qui n'a jamais eu la réputation de se décharger sur qui que ce soit du soin de gouverner à sa place. Les Congrégations romaines ne sont pas des rouages

1.—La *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre dernier publie sur le *Pontificat de Pie X* un article non signé plus convenable de ton et d'inspiration qu'on n'était en droit de l'attendre. Je crois y voir, assez atténuées et diluées, quelques-unes des idées chères aux *cardinaux verts* dont l'un ou l'autre pouvait avoir la main là dedans. Quand on compare ces pages aux chroniques de M. Francis Charmes sur l'encyclique *Pascendi* et sur la *communio* des enfants, on y voit un notable progrès dans la voie du bon sens. Veillot dirait sans doute que dans la boutique de feu Buloz on a toujours grâce d'état pour n'y voir que d'un œil.

imposés au Souverain par la constitution pour tempérer son autorité et mettre un frein à sa volonté toute-puissante: elles sont des bureaux constitués par le Souverain pour seconder et faciliter son action. Les Congrégations romaines sont pour le service du Pape comme les employés d'évêché pour le service de l'évêque; elles ont été créées par les papes non pour gouverner en leur nom et à leur place, mais pour les aider à mieux gouverner, soit en étudiant les décrets à porter, soit en veillant à leur application et à leur exécution. C'est toujours le Pape seul qui gouverne, avec ou sans les Congrégations, selon qu'il le juge opportun. A Rome moins qu'ailleurs on n'a garde d'oublier que le gouvernement de l'Eglise, sous Benoît XV comme sous son prédécesseur, sous Léon XIII comme sous Pie IX, est pleinement, uniquement et absolument monarchique. Que le Pape règne ou ne règne pas, il n'importe, pourvu qu'il gouverne; il est Pape pour gouverner par lui-même autant qu'il le peut. Il reçoit de Jésus-Christ les clefs du royaume des cieux, non pour les passer à d'autres, mais pour ouvrir et fermer lui-même. S'il peut toujours déléguer à qui il lui plait et quand il lui plait une part de son autorité, il ne peut céder à personne ni sa souveraineté, ni sa grâce d'état, ni sa responsabilité.

Sur ce point Pie X eut toujours des idées très nettes et, n'en déplaise aux canonistes de la *Revue des Deux-Mondes*, très romaines et très justes. Avant d'être pape, il avait cru et enseigné que, dans les maux présents de la société, "l'unique refuge, l'unique remède, c'est le Pape", et que "peser les jugements du Pape, ou discuter les ordres du Pape, c'est faire une injure directe à Jésus-Christ." (1) Il ne crut pas que, ayant eu l'infortune d'être pape, il pût s'en consoler en allégeant son fardeau et cédant la moindre part de ses droits, qui n'étaient après tout que les plus impérieux devoirs envers Dieu et envers son Eglise. Il pensa, à Rome comme à Venise, que si le Pape doit se donner les aides les plus efficaces possible dans le gouvernement de l'Eglise, il ne peut se donner des maîtres, et il ne voulut point s'en trouver.

On a dit de sa méthode de gouvernement : "Méthode forte, méthode quasi militaire; elle trouva dans le *Motu proprio* sa forme appro-

1.—Mandement d'entrée à Venise, cité par la *Revue des Deux-Mondes*, *loc. cit.*

priée," et que, "sans exclure les autres procédés traditionnels dans l'Eglise, Pie X emploie de préférence celui-ci, comme Léon XIII avait employé l'encyclique". (1) Cela a tenu peut-être moins à une différence de tempérament, qui n'est pas contestable, qu'aux circonstances et au but que chacun des deux Pontifes s'est proposé.

Manifestement Léon XIII a presque toujours eu dans ses encycliques la préoccupation d'agir fortement sur l'opinion en dehors de l'Eglise comme au dedans, d'arriver à dissiper bien des préjugés et bien des erreurs accrédités comme des dogmes dans un grand nombre d'esprits, et de faire pénétrer jusque dans des milieux hostiles ou indifférents les idées catholiques qui y sont si habituellement méconnues et travesties. Elles étaient donc plus souvent des actes d'enseignement que des actes de gouvernement, et c'est pourquoi elles ne portent pas toujours un dispositif qui fera désormais partie de la législation ou de la discipline ecclésiastique.

Pie X, au contraire, jugeant que, après ces vingt-cinq années de haut enseignement qui avait inondé de lumière tous les esprits de bonne foi et de bonne volonté, le temps était venu de la lutte inévitable entre le monde et l'Eglise, et que pour s'assurer la victoire il fallait plutôt fortifier la discipline, parfaire l'armement et l'entraînement de son armée que chercher des sympathies plus ou moins platoniques des neutres et des ennemis, dut agir plutôt qu'enseigner. Il a recouru volontiers aux *Motu proprio*. et à des actes personnels de gouvernement, parce que c'était une nécessité de la situation, si grave qu'elle demandait une action immédiate et décisive du chef de l'Eglise, et une direction si nette et si énergique qu'elle ne pût permettre ni doute ni hésitation sur sa pensée et sa volonté d'être obéi. Il en est de l'Eglise comme de toutes les sociétés : dans les temps de crise, lorsque toute la promptitude, la décision et la vigueur de l'autorité sont nécessaires, il faut au gouvernail une seule tête et, autant que possible, une seule main. Pie X crut la tempête assez forte et la mer assez grosse pour ne remettre la barre ni le commandement à personne. Qui oserait dire qu'il n'eut pas raison, n'y eût-il que cette tempête du *Modernisme* à traverser ?

1.—Léonce de Grandmaison.—*Les Etudes*, 20 aout, 5 et 20 sept. *Pie X et son œuvre*.

La première et la grande œuvre du pontificat de Pie X, c'est d'avoir mené la guerre au Modernisme et de l'avoir bouté hors de l'Eglise. Quelle campagne! avec quelle vigueur et quelle maîtrise elle fût menée! Et qu'elle était nécessaire pour sauver la foi d'un grand nombre non-seulement des simples fidèles, mais d'un grand nombre de ceux qui sont par office la lumière du monde et les maîtres de la foi! Qu'elle était urgente aussi pour sauver le bon sens mis en plus grand péril encore que la foi !

Ce n'est pas le lieu d'expliquer pourquoi le Modernisme, sous toutes ses formes, en quelques années, avait réussi à infecter un si grand nombre d'esprits dans presque tous les pays d'Europe, non seulement en Allemagne et en Angleterre, mais en France et en Italie, et jusque dans le voisinage de la cour romaine. Comment ces magistrales encycliques de Léon XIII, *Aeterni Patris*, *Providentissimus Deus*, *Graves de communi*, *Rerum novarum*, etc, dans lesquelles Pie X trouvera toutes les armes pour confondre les novateurs, n'ont-elles eu pratiquement aucune influence pour enrayer dans l'Eglise la marche du fléau? Serait-ce que le Pontife, trompé par l'accueil toujours sympathique et parfois enthousiaste fait à sa grande doctrine, crut trop facilement à la loyauté et à la docilité d'un grand nombre de catholiques, bien plus empressés à l'exalter qu'à lui obéir et à faire de ses enseignements la règle de leurs pensées? Serait-ce que les dernières années de Léon XIII auraient été trop absorbées par un travail diplomatique de plus en plus difficile, par lequel il espérait faire à l'Eglise une situation meilleure en Europe? Ou aurait-on fait la garde autour de l'auguste vieillard pour ne pas laisser arriver jusqu'à lui connaissance des faits qui eût accablé de tristesse ses derniers jours, peut-être jusqu'à les abréger?

Quoi qu'il en soit, le commencement du vingtième siècle fut marqué par une charge générale du Modernisme contre le dogme catholique, non au-dehors seulement mais au-dedans de l'Eglise. L'ennemi était partout, arborant effrontément ses couleurs ou les dissimulant pour mieux trahir; il écrivait des livres, rédigeait revues et journaux, prêchait conférences et sermons, enseignait dans les universités catholiques, s'emparait de la direction des collèges et des séminaires, et commençait à sa façon la formation du clergé de l'avenir là où elle n'était pas déjà, comme en Allemagne, tout entière entre ses

mains. Et quand le nouveau pape jeta son premier regard sur le monde, il put croire que le monde entier était devenu, non plus arien, comme au temps de saint Jérôme, mais moderniste.

La secte eut-elle, en lisant son programme: *Instaurare omnia in Christo*, le pressentiment de la guerre acharnée qu'il allait lui faire, et que, pour tout restaurer dans le Christ, il commencerait par restaurer la foi dans les âmes? Il semble bien qu'au premier moment, dans son antipathie instinctive, il y eût moins de terreur que de mépris. Elle avait bien su vivre et se propager sous un Pontife éclairé et populaire comme Léon XIII; qu'aurait-elle à redouter d'un curé de campagne transformé en pape sans prestige et sans autorité? Il venait vraiment de trop loin avec un programme trop en retard pour avoir une influence sur le monde d'aujourd'hui. — "Tout restaurer dans le Christ"; mais ce Christ dont le monde avait vécu depuis dix-huit cents ans et sur lequel il s'imaginait tout reconstruire, il achevait de s'évanouir sous le souffle de la science moderne et de se reformer tout autre dans la pensée humaine, ni homme ni Dieu. Que parlerait-on encore de faire revivre des croyances périmées, des dogmes caducs? Une seule chose était possible: tout renouveler, croyance, morale, discipline, rapports sociaux, suivant la science et l'esprit nouveau.

Si Pie X eût compté sur lui-même il eût peut-être hésité à engager la lutte. Mais il savait que Dieu combat avec son Eglise et que, lorsque Dieu veut être de la partie, il n'a besoin ni de prestige humain, ni de diplomatie, ni de science à grande prétention: il suffit que l'on croie en lui. Dans les luttes de l'Eglise contre l'esprit du siècle ce n'est jamais la force, ni la sagesse humaine, ni la politique, ni la diplomatie qui ont le dernier mot: c'est la foi seule qui gagne toutes les batailles décisives. Pour un successeur de saint Pierre au gouvernail de l'Eglise dans les plus grandes tempêtes, la seule pratique et la seule habileté qui sauve la barque et l'équipage, c'est de tenir la barre d'une main ferme et de croire au divin pilote, qui ne veille jamais mieux que quand il semble dormir.

Comptant donc sur la parole du Christ et les promesses faites à la foi, le Pape se mit à l'œuvre, pour connaître toute l'étendue et la gravité du mal, et ensuite l'extirper de l'Eglise avec la grâce de Dieu. Jusqu'à quel point le virus avait infecté l'Eglise et combien

d'esprits en étaient atteints, il le sut bientôt parcequ'il voulut tout savoir. Plus de barrières autour du Pape, plus de flatterie plus ou moins consciente, plus de point de vue politique. Tous les pasteurs d'âmes surtout eurent libre accès et purent tout dire, parce que le Pape pour tout connaître voulait tout entendre. Lui-même informait beaucoup, interrogeait beaucoup et saisissait très vite. De toutes parts affluèrent à Rome livres, revues, journaux modernistes. Les théologiens se mirent à l'œuvre ; ils lurent, étudièrent, analysèrent, disséquèrent tous ces écrits pour en extraire la moëlle, composèrent ensemble toutes ces doctrines puisées dans leurs sources authentiques, et refirent toute la synthèse des erreurs modernistes telles qu'elles se trouvent enseignées, insinuées et supposées dans une multitude infinie d'écrits de toutes sortes. Et quand le travail fut suffisamment avancé et l'enquête complète, le Pape, après avoir longtemps mûri son plan de campagne dans le silence et la prière, se décida à faire retentir la trompette apostolique. Elle ne sonnait pas encore la charge; c'était l'appel aux officiers supérieurs pour la mobilisation, que suivrait bientôt la déclaration de la guerre et de l'état de siège. Ce fut dans le consistoire du 17 avril 1907.

L'effet fut grand dans le monde catholique.

Pie X disait nettement aux nouveaux cardinaux le sens de leur promotion. Il comptait sur eux pour l'aider dans la guerre pénible, cruelle entre toutes, celle que l'Eglise doit soutenir non contre l'ennemi du dehors dont les attaques ne font que la fortifier en la purifiant, mais contre l'ennemi du dedans, "celui qui méconnaît les enseignements de l'Eglise et répète le cri de révolte qui fit chasser du ciel les premiers rebelles." Puis, après avoir résumé en quelques mots clairs et précis les principales erreurs de la secte nouvelle, qui prétendait bien tout en ruinant la foi sauver assez les apparences pour n'être pas boutée hors de l'Eglise, le Pape ajoutait : "Vous voyez bien, Vénérables Frères, si nous qui devons défendre de toutes nos forces le dépôt qui nous a été confié, nous n'avons pas raison d'être dans l'angoisse en face de cet assaut, qui n'est pas une hérésie, mais le résumé et comme le venin de toutes les hérésies, qui tend à arracher les fondements de la foi et à anéantir le christianisme." C'est sur eux et sur les évêques leurs suffragants qu'il comptait pour rechercher dans leur pays ces semeurs de zizanie, pour dénoncer

leurs livres aux Congrégations romaines, condamner solennellement leurs écrits en se rappelant l'étroite obligation qu'ils venaient de contracter d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, de combattre l'erreur et de défendre la vérité jusqu'au sang.

Décidément l'Eglise militante avait un chef prêt à la lutte et qui n'entendait pas avoir dans son armée des officiers de parade bons à porter des galons et à traîner le sabre en temps de paix.

Le 3 juillet suivant, le décret *Lamentabili* du Saint-Office condamnait soixante-cinq propositions formulant les principales erreurs et témérités relevées dans les écrits soumis ou dénoncés au Saint-Siège.

Le 28 août ordre est donné par la Sacrée Congrégation de l'Inquisition aux Ordinaires, aux Supérieurs d'Ordres et de Séminaires, d'éloigner de l'enseignement et de la direction des jeunes gens tous les hommes atteints ou justement suspects de modernisme, d'interdire à leurs sujets l'abonnement ou la collaboration aux revues qui propagent ouvertement ou insinuent les erreurs modernistes, d'écarter des ordinations les jeunes gens qui en sont atteints, et de prendre toutes les mesures opportunes pour extirper cette peste. (1)

Le 8 septembre paraît l'encyclique *Pascendi*, l'une des plus remarquables et des plus complètes dans la série des lettres œcuméniques des Papes, et dont on a pu dire justement qu'à elle seule elle vaut un Concile.

Quelle fut la part personnelle de Pie X dans la composition et la rédaction de ce grave document? Seule peut-être la *Revue des Deux-Mondes* pourrait y discerner ce qui est de la main du Pontife et ce qui est des collaborateurs restés inconnus jusqu'à aujourd'hui. (2) On a prétendu que le portrait des modernistes aux premières pages de l'encyclique est de la main du Pape. Peut-être : il avait appris à les si bien connaître et ils sont si exactement rendus. Généralement on lui attribue en propre le dispositif, c'est-à-dire tout l'ensemble des règles détaillées et rigoureuses pour enrayer le mal, tracées dans les dernières pages. Nul doute que, s'il ne les a pas rédigées entièrement, elles sont bien de lui et portent le cachet de son esprit

1.—On dit que, donnant lui-même l'exemple, le Pape, dans un séminaire d'Italie, n'hésita point à relever de leur vœu toute une génération de sous-diacres et à les renvoyer dans le monde.

2.—Cf. livraison 15 sept. art. cité.

pratique. L'homme d'action et de gouvernement s'y montre égal sinon supérieur à l'homme de doctrine, et voit à l'extirpation du mal que le docteur eût en vain stigmatisé et condamné.

Ces règles pratiques qui ont fait toute l'efficacité de l'encyclique, à part l'interdiction des congrès de prêtres, y en a-t-il une seule qui ne soit déjà, implicitement du moins, dans le droit et dans les documents émanés de ses prédécesseurs, en particulier de Léon XIII? Mais en pratique, qui songeait à les y trouver? Pour qu'on ne les oublie pas désormais, pour qu'elles soient observées, pour que la hiérarchie tout entière y conforme son action et que celle-ci soit prompte, unanime, universelle, efficace et constante, le Pape les formule à nouveau et les précise, et il y ajoute une dernière prescription, la plus simple et la plus courte, mais indispensable pour assurer la portée pratique de toutes les autres :

VII. Pour qu'on n'oublie pas ces prescriptions, Nous voulons que les évêques de chacun des diocèses, un an après la date de cette présente lettre, et ensuite tous les trois ans, envoient au Siège Apostolique un compte-rendu exact et assermenté de tout ce qui est décrété dans cette lettre et des doctrines qui ont cours dans le clergé, surtout dans les Séminaires et autres Instituts catholiques, sans excepter ceux qui ne sont pas soumis à l'autorité de l'Ordinaire. Nous enjoignons la même chose aux Supérieurs généraux d'Ordres religieux pour leurs sujets.

Certes, il fallait à Pie X une vue très nette de son devoir et un sentiment très vif du danger de l'Eglise pour mettre ainsi les évêques du monde entier en armes, et ne pas s'en remettre au zèle et à la conscience de chacun d'eux. Il avait l'expérience des vingt-cinq années de son prédécesseur, et voyait de ses yeux où aboutissent les enseignements les plus clairs et les directions les plus sages et les plus précises, quand elles ne sont pas imposées aux consciences et aux volontés par voie d'autorité. Il savait aussi que la conscience serait plus délicate et la volonté plus ferme et plus généreuse, si l'ordre et la direction laissaient entrevoir une sanction possible à l'incurie, à la négligence, et, ce qu'à Dieu ne plaise, à la mauvaise volonté. C'est pourquoi il prenait le moyen de s'assurer personnellement que ses ordres seraient exécutés et ses directions suivies. Bon gré malgré elles le furent dans tous les pays, sauf peut-être en Allemagne, où l'on prétend qu'un nonce, trop formé peut-être à la diplomatie, prit sur lui de déclarer que l'encyclique *Pascendi* n'avait pas été écrite

pour l'Allemagne. Si la déclaration fut faite, comme le prétend la revue buloziennne, elle ne fut sûrement pas confirmée.. Ce ne fut pas l'encyclique qui fut désavouée par le Pape et remplacée par une autre avec concessions aux modernistes d'outre-Rhin. Loin de là.

Le 18 novembre un *Motu proprio* rappelant l'encyclique *Providentissimus Deus* et les lettres *Vigilantiæ studiiq; memores* de Léon XIII, le récent décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi*, enjoit sous peine de faute grave de ne parler ni d'écrire contre les décisions passées ou futures de la *Commission biblique* approuvées par le Pape, et frappe d'excommunication *ipso facto* quiconque oserait soutenir ou défendre d'une façon quelconque quelque'une des propositions ou opinions censurées et réprouvées, soit dans le décret *Lamentabili*, soit dans l'encyclique *Pascendi*. Puis, de nouveau, le Pape recommande instamment (*vehementer commendamus*) aux évêques et chefs d'Ordres religieux d'exercer une grande surveillance sur les maîtres, surtout dans les séminaires ; d'écarter impitoyablement de l'enseignement ceux qui sont imbus d'idées modernistes, ou férus de nouveautés malsaines, ou peu dociles aux directions du Saint-Siège quelles qu'elles soient, et d'écarter des ordinations tous les jeunes gens qui seraient suspects de la moindre inclination pour les nouveautés et les erreurs modernistes.

Mais sachant bien par expérience qu'il ne sert de rien d'arracher une fois les erreurs et les vices, et qu'ils repoussent sans cesse avec une vigueur nouvelle et s'étendent, si l'on ne remue sans cesse le sol pour en retirer les moindres germes et les moindres racines, le saint Pontife ne se donna point de relâche jusqu'à son dernier jour, et poursuivit partout, par tous les moyens en son pouvoir. cette erreur la plus radicale, la plus hypocrite et la plus insidieuse qui se soit peut-être jamais attaquée à l'Eglise de Jésus-Christ. S'il entendait que les évêques fassent leur devoir, il sut faire le sien et leur donner l'exemple. Les modernistes entêtés et impénitents qui ne se firent pas justice en passant d'eux-mêmes à l'hérésie et à l'incrédulité, furent frappés d'excommunication et mis hors l'Eglise. Les livres et revues infectés de leurs erreurs furent proscrits. Les ouvrages à tendances suspectes et trop libres avec les traditions vénérées dans l'Eglise, furent écartés des mains des étudiants et chassés des

bibliothèques des séminaires. Des prêtres bien intentionnés d'ailleurs, pleins de zèle et de dévouement, mais insuffisamment lestés de philosophie et de théologie, furent éloignés de la rédaction des journaux et des revues, et généralement de toute chaire à écrire ou à parler. Par contre, tous les écrivains catholiques sincèrement dévoués à la vérité traditionnelle et aux directions du Saint-Siège furent soutenus, encouragés et approuvés ; ils devinrent bientôt une armée innombrable, prêtres et laïques, qui menèrent tous, sans respect humain et sans hésitation, un grand nombre avec zèle et enthousiasme, la campagne contre tous les amoindrissements de la vérité catholique : heureux d'être sûrs, non seulement qu'on ne leur tirerait pas dans le dos, mais qu'ils servaient l'Eglise et l'idée chrétienne comme elles veulent être servies.

Pendant que se mène cette campagne de publicité contre une erreur, qui s'était crue maîtresse de l'opinion, jusqu'au point de condamner à l'oubli et à l'inattention du public tous les travaux même consciencieux qu'elle n'avait pas inspirés, pendant qu'elle dégonfle les réputations suspectes, renverse les autorités usurpées, et ramène de leur affolement une multitude d'esprits auxquels il est bien plus facile d'être sincères que d'être sérieux, le Pape travaille à l'intérieur du camp retranché. Il ne veut point que parmi ses soldats, du moins pas parmi les officiers et dans l'état-major de son armée, se glissent des espions et des traîtres. Tous ceux qui ont un grade, une fonction sainte, un service spécial dans l'armée du Christ, sont passés en revue et obligés de prêter le serment de fidélité, et personne désormais, fût-il évêque ou cardinal, ne pourra aspirer à aucune fonction dans l'Eglise s'il n'a prêté le même serment de fidélité à la foi traditionnelle de l'Eglise et fait la preuve qu'il n'a aucune intelligence avec l'ennemi. (1)

RAPHAEL GERVAIS.

(A suivre)

1.—Décret *Sacrorum Antistitum*. 1910.

Une réforme monastique au XII^e siècle

(Suite)

III

LA RÉFORME CISTERCIENNE.—S. ALBÉRIC ET LES PREMIERS RÈGLEMENTS DE CÎTEAUX

Privée de son pasteur, S. Robert retourné à Molesme, l'Eglise de Cîteaux, lisons-nous dans le *Petit Exorde* (1) songea à se donner un chef. Les Religieux se réunirent en assemblée et l'un d'eux, Albéric, fut élu régulièrement. C'était un homme lettré et versé dans la connaissance pratique des choses divines et humaines, amateur de la Règle et de ses frères. . . . Doué d'une rare prudence, il se demanda avant tout de quel côté pourraient venir les tribulations et les orages capables d'ébranler cette maison qui lui était désormais confiée. Il ne vit rien de meilleur que de la placer sous la protection du Saint-Siège. . . . Il députa vers Rome deux de ses moines, Jean et Ilbode, afin de supplier le Saint Père d'abriter l'Eglise de Cîteaux sous les ailes de la puissance apostolique, afin qu'elle demeurât à jamais préservée de toute attaque de la part des personnes ecclésiastiques ou séculières et qu'elle pût jouir d'une parfaite tranquillité.

Le voyage fut heureux et, par une bulle datée du XIVE jour avant les Calendes de mai (18 avril) de l'an 1100, Pascal II approuva la nouvelle fondation, la prit sous sa protection, et la combla de privilèges.

L'Ordre étant ainsi constitué canoniquement, Albéric et ses frères purent travailler en paix à établir parmi eux, comme ils se

1—Le *Petit Exorde* de Cîteaux (*Exordium Cisterciensis Coenobii*), œuvre de S. Etienne, 3^e abbé de Cîteaux, raconte les origines du *Nouveau Monastère*. L'annaliste Manrique l'appelle "un ouvrage d'or, petit par le volume, mais de grand poids et de grand prix : *aureum opus, parvum mole, sed pondere et pretio satis magnum.*"

l'étaient promis, la parfaite observance de la Règle de S. Benoît, et rédigèrent les *Instituta monachorum Cisterciensium de Molismo venientium*, que le Petit Exorde nous a transmis. On commença par rejeter tout ce que la sainte Règle n'autorise point, *rejicientes quidquid Regula refragabatur*. En premier lieu, réforme du moine dans son extérieur, en supprimant tout luxe dans les habits : (*rejicientes froccos et pelliceas et stamina, &c.* . . .) Puis vient la nourriture : le nombre des mets est réduit, tout apprêt à la graisse exclu, et ainsi de tout ce qui pourrait s'éloigner de l'observance pure et simple de la Règle; ensuite le système d'économie rurale en vigueur chez les Bénédictins, qu'on déclare incompatible avec l'observance intégrale de la Règle.

Nulle part, disent les *Instituta*, on ne voit dans la Règle de S. Benoît ni dans sa vie, que ce grand maître ait jamais rien possédé en propre, ni qu'il ait eu des églises, des autels, des offrandes et des sépultures, des dîmes ou des redevances, des fours, des fermages, des moulins, des serfs. Encore moins trouve-t-on qu'il ait permis aux femmes d'entrer dans son monastère ou qu'il ait, à part le privilège accordé à sa sœur, donné le droit de sépulture aux étrangers. En conséquence, ils abdiquèrent la coutume introduite sur tous ces points.

C'était, on le voit, une rupture violente qui coupait court à bien des usages monastiques que le temps avait, pour ainsi dire, rendus légitimes, mais qui tarissait, en même temps, la source de l'entretien du monastère, des hôtes et des pauvres. Albéric le comprit, et il consulta ses frères pour savoir comment on pourrait se créer un moyen d'existence plus conforme à la Règle : *inter se (coeperunt) certare quo ingenio. . . . se hospitesque et pauperes supervenientes sustentarent*. Rien de plus facile. Le système d'exploitation rurale en usage ne pouvant s'accorder avec la réforme, le monastère devait reprendre l'ancien système de faire valoir ses terres par son travail personnel, ce qui répondait mieux à la Règle bénédictine. On ne vivrait plus de la sueur d'autrui, mais de son propre labeur, et ainsi se réaliserait l'idéal du moine tracé par S. Benoît : *Tunc vere monachi sunt (fratres) si labore manuum vivunt sicut et patres nostri et apostoli*.

Mais une autre difficulté surgissait : le travail manuel exigeait une activité considérable à laquelle ne suffiraient pas les heures assignées par la Règle ; les moines ne pouvaient pas, sans mentir à

leur profession, laisser de côté l'office du chœur, *opus Dei cui nihil præponatur*, dit S. Benoît, pour se faire laboureurs. C'eût été la plus grave violation de la Règle qu'on eût vue depuis son institution. Pour sortir de cette impasse, les Cisterciens décidèrent de s'adjoindre une troupe de fidèles travailleurs qui, n'étant point liés par toutes les prescriptions de la Règle, pourraient se livrer toute la journée aux travaux des champs, et permettraient ainsi aux religieux de régler exactement leur vie selon les préceptes du saint législateur. Ces travailleurs, ce sont les frères *convers* ou frères *lais* (laïcs) portant la barbe comme signe distinctif : *Tunc definierunt se conversos laicos barbatos suscepturos (esse)*. Sans être moines, ces frères seraient traités, leur vie durant et à leur mort, comme les moines eux-mêmes. Ils admirèrent aussi des domestiques ou familiers (*famuli*) pour aider les convers.

“ Enfin, ils convinrent encore, nous disent les *Instituta*, de prendre des terres éloignées de toute habitation, des vignes, des prairies, des forêts, des cours d'eau pour y placer des moulins au service du monastère seulement, et pour y faire la pêche. Ils entretiendraient des chevaux et autres animaux domestiques pour servir à l'exploitation et aux nécessités de la vie. Ayant établi les granges destinées au service de l'agriculture, ils décidèrent que ces granges seraient confiées aux convers plutôt qu'aux moines, la sainte Règle disant que l'habitation du moine est le cloître.”

Tels sont, en substance, les règlements élaborés par S. Albéric et les moines venus de Molesme à Cîteaux, et ayant surtout en vue le gouvernement temporel. Mais il importe de ne jamais l'oublier : la raison principale des réformes cisterciennes en matière d'économie est une raison religieuse. L'organisation du domaine bénédictin à la fin du XI^e siècle et au XII^e siècle était déplorable au point de vue économique, et, en outre, opposée à la Règle, ou plutôt rendait son observation fort difficile. Elle obligeait d'abord un grand nombre de moines dispersés çà et là dans les *Celles* ou *obédiences*, à être toujours en l'air; ensuite elle avait entraîné l'abandon du travail manuel des moines, alors que, suivant la pensée de S. Benoît, le moine doit vivre du travail de ses mains. Fallait-il donc déchirer le chapitre XLVIII de la Règle qui prescrit le travail? Cette vie bourgeoise et fainéante, fallait-il exposer Cîteaux à y re-

tomber après quelques belles années de réformation? "L'oisiveté, dit S. Benoît, est ennemie de l'âme. Les frères doivent donc, à certains moments, s'occuper du travail manuel, et à d'autres heures fixes, s'appliquer à la lecture des choses de Dieu." (1) Sans doute, le travail intellectuel, en supposant que celui-ci puisse devenir l'occupation de toute une abbaye, peut suppléer au travail manuel. Mais pouvons-nous dire que cette supposition se soit vérifiée à la fin du XI^e siècle, et que la culture générale des moines bénédictins à cette époque était si avancée que le travail intellectuel pouvait remplacer complètement le travail manuel? Nous avons peine à le croire. Certes, les savants bénédictins du Xe et du XI^e siècle ont fait bonne figure. Mais, en somme, ces savants ne formaient que des exceptions. Il ne faut pas se faire des idées trop optimistes au sujet de la culture intellectuelle de ceux que l'on nommait alors *monachi litterati*. Toute leur littérature consistait le plus souvent à savoir par cœur le psautier. Le gros des moines était alors incapable d'un travail intellectuel sérieux. Les plus célèbres monuments qui nous font connaître la vie des Bénédictins au XVe siècle, nous parlent de moines qui *litteras nesciunt*. Il y a donc dans les monastères, à cette époque, toute une classe de moines qui, précisément, à cause de leur défaut de connaissances littéraires, doivent, pour éviter l'oisiveté, s'adonner au travail manuel. C'est ce que nous atteste une relation de Pierre le Vénérable, le plus autorisé défenseur des traditions bénédictines, et qui, dans les statuts projetés par lui en 1146, remet de nouveau en vigueur le travail manuel, parce que l'oisiveté avait pénétré dans le cloître et avait pris des formes dangereuses. (2)

La vérité est qu'on avait abandonné le travail manuel par préjugé social, et que le même préjugé avait amené dans le vêtement, l'alimentation et le logement des améliorations opposées à la simplicité que demande S. Benoît dans sa Règle. Ce relâchement était dû au système d'exploitation rurale en vigueur. On s'était habitué à vivre de la sueur des serfs et des tenanciers. Les Cisterciens, pour ramener le monastère à la stricte observance, ont cru bon de créer un type d'exploitation individuelle, individuelle jusque dans ses

1—Règle, ch. XLVIII
2—HOFFMANN. *Op. cit.*

derniers détails. On divisera en groupes nommés *granges* le domaine du monastère ; il n'y aura plus de distinction entre la réserve et la tenure. Les moines eux-mêmes, aidés de convers et, s'il le faut, d'ouvriers libres, mettront les propriétés en valeur. Cette innovation exclut le serf du domaine cistercien ; elle donne l'exemple, unique à cette époque, d'une exploitation complètement libre, et accentue le mouvement, déjà fort avancé, de la suppression du servage. Plus de distinction entre *libres* et *serfs*. En entrant dans l'Ordre, le convers, qui auparavant n'était qu'un affranchi, peut-être un serf, tout au plus un colon, rarement un homme jouissant d'une liberté complète, le convers, tout en étant subordonné aux moines proprement dits, améliore plutôt son état. La Règle lui assure avant tout son pain quotidien, et tout ce qu'exige son entretien, ainsi qu'au moine : *iisdem cibis vescuntur quibus et monachi*. On lui accorde même une nourriture plus abondante qu'aux moines, à cause de ses rudes travaux. Aujourd'hui encore il est dispensé des jeûnes d'Ordre qui durent depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques. Après les serfs, ce sont les censitaires, les corvéables qui se voient écartés des domiciles cisterciens. L'abbé ne sera donc plus un seigneur féodal. Les redevances de nature ecclésiastique, les dîmes surtout, constituaient une source féconde de revenus. Mais elles appartenaient de droit aux paroisses et provenaient du travail d'autrui. L'abbaye ne pourra plus les accepter.

Telle est l'organisation idéale du domaine cistercien. Très idéale, trop idéale même, trop en avance sur son temps, et lui portant un trop rude défi pour avoir la vie bien longue, car on aura à déplorer dès la seconde moitié du XIIe siècle la violation des prescriptions concernant l'acquisition d'églises, de villages, de dîmes, de cens, le régime alimentaire etc. Mais le relâchement ne sera jamais général, et de nouvelles réformes se produiront jusqu'à nos jours pour ramener les moines à l'observance des premiers règlements.

Mentionnons enfin parmi les actes de S. Albéric la substitution pour les moines de l'habit blanc à l'habit noir porté par les Clunistes, comme signe distinctif du nouvel Ordre.

Il nous reste maintenant à voir l'œuvre du troisième abbé de Cîteaux, S. Etienne Harding.

IV

S. ÉTIENNE HARDING, TROISIÈME ABBÉ DE CÎTEAUX, ET LA CHARTE DE CHARITÉ.

Vrai serviteur de Dieu, Albéric s'était exercé avec un plein succès à la discipline régulière et à l'école du Christ, durant neuf années et demie, lorsque le Seigneur l'appela à lui. Grand par sa foi et par ses vertus, il avait vraiment mérité d'être admis à la félicité des saints. Un certain frère nommé Etienne, anglais de nation et venu de Molesme avec les autres, lors de leur retraite à Cîteaux, fut son successeur. Etienne aimait souverainement la sainte Règle et le Nouveau-Monastère.

On reconnaît ici l'auteur de l'*Exordium*, à la façon dont il parle de lui-même. Lorsque S. Etienne fait mention de son prédécesseur, il le fait en termes honorables. Lorsqu'il s'agit de lui-même, il se borne à ces mots; "un certain frère, Etienne de nom, anglais de nation, succéda à Albéric, &c." Mais l'histoire s'est chargée de faire l'éloge du troisième abbé de Cîteaux, auquel il était réservé de donner à la nouvelle Institution sa puissante organisation, sa véritable constitution.

Homme de science autant que d'administration, il s'occupa de la révision des livres liturgiques et de la Bible, régla le cérémonial monastique, qu'il ramena à une plus grande simplicité, et établit une harmonie complète entre l'austérité extérieure de l'église et des édifices claustraux et l'austérité de la vie qu'on y menait. Le duc de Bourgogne ni aucun autre prince n'y tiendrait plus sa cour, comme la coutume contraire avait prévalu jusque-là à certaines grandes solennités.

La sévérité de la règle effraya les postulants. Mais bientôt l'entrée de S. Bernard (1112) et de ses trente compagnons vint rassurer le saint abbé sur le succès de son entreprise et le développement réservé à son Ordre. Les novices affluèrent et Cîteaux dût essaimer : La Ferté (1118), Pontigny (1114), Clairvaux et Morimond (1115) furent les quatre premières filles de Cîteaux, que suivirent bientôt d'autres fondations.

Le moment était venu pour l'Ordre naissant de promulguer sa Constitution. C'est ce que fit Etienne Harding avec le conseil des abbés et de quelques frères discrets, dans le Chapitre général de 1119 tenu à Cîteaux, en publiant la *Charte de Charité*, ce statut fondamental si justement nommé par Urbain IV : la *Table du Testament* de l'Ordre de Cîteaux. Etienne Harding connaissait les maux dont souffraient certains monastères bénédictins et s'était rendu compte des dangers qu'offrait l'organisation de Cluny. La centralisation à outrance, telle qu'elle était établie à Cluny, compromettait l'esprit de famille et remettait à la gestion et à la direction d'un seul homme, dont l'autorité était sans contrôle, le gouvernement et le sort d'un nombre considérable de monastères (1). Il n'en sera pas ainsi à Cîteaux. S. Etienne avait résolu de rattacher par les liens d'une dépendance mutuelle toutes les maisons issues de Cîteaux, et de créer une hiérarchie de pouvoirs subordonnés les uns aux autres, afin d'établir entre elles une surveillance nécessaire au maintien de la discipline. Mais comment réduire tous les abbés qui, en vertu de la Règle, sont des souverains absolus dans leurs petits états, à devenir sujets à leur tour, et à faire partie d'un corps dont ils ne seraient plus que les membres ? La solution de ce problème est dans la *Charte de Charité*. D'après cette constitution, chaque abbé non-seulement garde toute son autorité, mais il devient encore participant à l'autorité souveraine qui réside, non pas dans un seul, mais dans tous les abbés réunis en assemblée, c'est-à-dire dans le Chapitre général. Le législateur crée, en outre, un système de paternité et de filiation fondé sur la génération spirituelle, avec des lois qui agrandissent encore la juridiction de l'abbé-père, en l'étendant sur ses maisons-filles, et laisse en revanche aux abbés-fils, avec le droit de participer à l'élection du successeur de leur abbé-père, l'espérance de le devenir à leur tour des maisons qu'ils pourraient fonder dans la suite. L'abbé de Cîteaux, en qualité de père universel de l'Ordre, veille sur toutes les maisons sorties immédiatement de la sienne ; mais il est lui-même soumis à la surveillance de ses quatre premiers fils, des abbés de La Ferté, de Pontigny, de Morimond et de Clairvaux, appelés les *quatre premiers pères de*

1—Cf. Dom U. BERLIÈRE, *op. cit.*

l'Ordre, qui ont le devoir de faire la visite de Cîteaux, avec faculté d'y corriger les abus, et même de prononcer la déchéance de l'abbé, si celui-ci est trouvé en faute, comme ce fut le cas de l'abbé Guy. Les abbés réunis en chapitre général, comme nous l'avons dit, forment l'autorité suprême devant laquelle tout le monde doit s'incliner, qui reçoit les appels et juge en dernier ressort.

Ainsi se trouvait constituée par cette charte admirable, librement acceptée et pleinement consentie, une hiérarchie de pouvoirs formée sur le modèle de celle de l'Église, embrassant toutes les parties de ce corps naissant et capable de maintenir entre elles la plus parfaite harmonie, quelles que fussent d'ailleurs les proportions qu'il dût prendre plus tard.

De cette façon, la surveillance était universelle; elle fermait la porte à tous les abus de pouvoir, enlevait tout prétexte au relâchement. Le simple abbé veillait sur ses religieux, le père immédiat sur les abbés-fils et sur leurs maisons. L'abbé général veillait sur l'Ordre entier et était surveillé lui-même, ainsi que son monastère, par les quatre premiers abbés. Et, par-dessus tout cela, pour rendre plus stable encore et plus parfait un équilibre de pouvoirs déjà si bien constitué, dominait l'autorité souveraine du Chapitre Général, réunion de ces mêmes pouvoirs, chargé de réprimer les abus dans le chef et dans les membres, et de régler tout ce qui était nécessaire au maintien de l'observance, à l'exécution de la discipline.

On le voit, tout se tient, tout s'enchaîne dans le système administratif, chef-d'œuvre des fondateurs de Cîteaux. Complet et parfait dans son ensemble, l'organisme en est pourtant bien simple. Il est renfermé en cinq articles fort courts, mais essentiels: colonnes fondamentales qui supportent un magnifique édifice. (1)

Les autres articles, car il y en a douze, concernent l'union et la charité qui doivent exister entre toutes les maisons de l'Ordre. Il y est dit qu'Étienne et ses frères ont déclaré, arrêté, transmis à leurs successeurs la manière, ou pour mieux dire, la charité par laquelle les moines de leur Ordre, séparés de corps dans les abbayes fondées

1—Annales d'Aiguebelle, Tom I. p. 188 et suiv.

sur les divers points du globe, seraient indissolublement unis d'esprit." (1)

En effet, S. Etienne avait déjà réglé dans les moindres détails toutes les observances qu'on devait garder uniformément à Cîteaux et dans l'Ordre entier. Après avoir public le Bréviaire, le Missel, les livres de chœur, il avait mis la dernière main à un Cérémonial complet des offices et des messes. C'était le livre des Us. On y trouvait aussi tout ce qui regarde les exercices du cloître, le soin des malades, les funérailles, les devoirs envers les défunts, enfin les devoirs des hebdomadiers, des supérieurs et des officiers, tant au cloître qu'à l'église. Or la *Charte de Charité* les rend obligatoires en tous lieux :

"Notre volonté est que les US, le chant et tous les livres nécessaires pour les Heures du jour et de la nuit, ainsi que pour les messes, soient conformes aux US et aux livres du Nouveau-Monastère (Cîteaux), afin qu'en toutes nos actions il n'y ait aucune divergence, mais que nous vivions unis par la même charité, la même règle et les mêmes usages." (2)

Comme on le voit, la base de cette charité, comme l'exprime son nom, est l'union intime non-seulement entre les moines, mais entre tous les monastères qui tirent leur origine de celui de Cîteaux. Le lien, la forme, l'âme de cette union, c'est l'abbé de Cîteaux. Une espèce de hiérarchie solidement constituée réunit à ce centre commun toutes les parties de ce grand corps, même les plus éloignées. Il résulte de là l'unité la plus puissante, inconnue jusqu'alors entre les monastères soumis à la Règle de S. Benoît : signe caractéristique de l'Ordre de Cîteaux, Cette unité est, pour ainsi dire, la seule chose que Cîteaux ait jointe à la Règle de saint Benoît, car cette Règle ne contient que le plan de l'organisation d'un monastère isolé, et il n'y est point question, comme nous l'avons déjà fait remarquer, d'un groupement ou d'une subordination quelconque, bien que dans la vie du saint législateur on la voie exercer une supériorité sur les monastères fondés par lui à Subiaco, ou dans les environs. Il n'y

1—*Statuerunt. . qua caritate monachi eorum, per abbatias in diversis mundi partibus, corporibus divisi, animis indissolubiliter conglutinentur.* (Charte, prol.)

2—*In actibus nostris nulla sit discordia, sed una caritate, una regula, similibusque vivamus moribus.* Charte, a. 1.

avait entre les monastères qu'un lien moral, celui de la profession de la même règle et de la pratique des mêmes observances. L'abbaye de Cluny avait réalisé la centralisation complète des monastères fondés ou restaurés par elle. Mais nous avons montré plus haut les graves inconvénients de cette centralisation à outrance qui paralysait l'expansion individuelle des monastères. S. Etienne rendit à l'abbé son véritable rôle de chef et de père, en lui confiant, sans doute, l'autorité sur sa famille monastique, mais en ayant soin également de la mettre à l'abri de tout excès et de toute faiblesse.

L'unité réalisée par la Charte de Charité donna à l'Ordre de Cîteaux une vie pleine de force et une rapidité admirable d'extension, et en même temps cette force de résistance que les Bénédictins ou *moines noirs* n'ont jamais connue. (1)

Une des gloires, et non la moindre, de S. Etienne est d'avoir distingué parmi les moines qui entrèrent à Cîteaux, celui qui devait bientôt personnifier l'Ordre. Écoutons un savant bénédictin que nous avons déjà cité : "La famille cistercienne, dit-il, eut le bonheur de posséder à son origine une personnalité de premier ordre, un homme dont l'action sur l'Eglise et sur la société civile n'a pas d'égale dans son siècle. Ame ardente et généreuse, dévorée de l'amour de Dieu et des âmes, moine épris de la solitude et de la pénitence, apôtre dont l'éloquence impérieuse gagnait les cœurs et subjuguait les volontés à son gré, S. Bernard fut l'incarnation de la pensée cistercienne dans ce qu'elle avait de grand et de noble. Moine à vingt-deux ans, abbé (de Clairvaux) à vingt-cinq, il fut le plus intrépide propagateur de la discipline de Cîteaux. Entouré de l'auréole du thaumaturge, il fut recherché par tout ce que l'Eglise et le monde comptaient d'illustrations; il entretenait une vaste correspondance avec la chrétienté entière; il fut comblé de marques de respect et

1.—*L'union cistercienne*, Tom. 1. p. 80. Dom U. BERLIÈRE, *op. cit.* La Charte de Charité, dit Dom Maur Wolter, donne un exposé si soigné, si subtil, si discret et si juste de la vie cénobitique qu'elle mérite d'être considérée comme un des principaux monuments de l'histoire cénobitique. On peut même constater qu'elle jouit d'une autorité plus grande encore. Car les Saints Conciles, comme par exemple le quatrième Concile de Latran et le Concile de Trente, aussi bien que les Souverains Pontifes, en particulier Innocent III et Grégoire IX, ont déclaré que les Chapitres généraux de Cluny et ceux des autres moines devaient, "conformément à la Coutume de Cîteaux," s'en tenir autant que possible à cette règle. *La vie monastique*, Bruges, Dewet & Cie.

honoré de la confiance des peuples. Au cours de ses nombreux voyages, au sein des masses que sa parole ardente soulève, il fait germer les vocations les plus extraordinaires. Tantôt il les amène une à une dans le cloître, tantôt c'est en foule qu'il les prend dans ses filets. En 1140, son sermon sur la *Conversion* remue la population écolière de Paris et il amène à Clairvaux vingt novices; la même année, il obtient un égal succès à Tournai et dans les environs; en 1146, il gagne une soixantaine de disciples. Et c'était une élite de vocations qu'il recrutait pour Cîteaux. Le nombre ne nuisait pas à la qualité; les essaims qui sortaient sans cesse de la ruche de Cîteaux allaient orner de tous côtés de nouveaux centres d'attraction et de vie religieuse." (1)

"Semblable au soleil, dit un autre écrivain, cette grande figure illumine de ses rayons la moitié du XIIe siècle. Eblouis par son éclat, les historiens n'ont pas aperçu les astres plus modestes qui gravitaient dans sa sphère. Les noms mêmes des fondateurs ont, pour ainsi dire, disparu pour faire place à saint Bernard. Seul dans l'Eglise, saint Bernard est regardé comme le père d'une famille religieuse qu'il n'a pas fondée." (2)

A la mort de S. Bernard, (1153) l'Ordre de Cîteaux comptait déjà 343 abbayes répandues dans toutes les contrées de l'Europe.

(*La fin prochainement*)

fr. GILDAS, o. c. r.

1.—Dom U. BERLIÈRE, *op. cit.*

2.—O. JOANNY de ROCHELEY. *Abélard et le rationalisme moderne*. Préface.

LA CATHÉDRALE DE REIMS

(Suite et fin)

De l'historique de ce monument, qui représente pour sa part l'apogée du génie humain, nous allons maintenant passer à une brève étude de l'édifice lui-même.

Pour nous faire d'abord une idée exacte de ses vastes proportions donnons-en immédiatement les dimensions principales.

Longueur hors œuvre.....	489	pieds.
Longueur à l'intérieur.....	454	“
Largeur au transept, hors œuvre.....	190	“
Largeur au transept, à l'intérieur.....	162	“
Hauteur des tours.....	262	“
Largeur des trois nefs.....	98	“
Largeur de la grande nef.....	44	“
Élévation de la voûte.....	125	“
Hauteur des bas côtés et des chapelles absidales..	52	“
Superficie.....	21,819	pieds carrés.

Le plan de la cathédrale est simple. Elle a l'aspect d'une croix latine dont les bras forment le transept. Elle comprend une nef de dix travées, flanquée de bas côtés et dépourvue de chapelles, un transept de deux travées, muni lui-même de bas côtés, un chœur de deux travées et un rond-point à sept pans avec déambulatoire et chapelles rayonnantes. Ces chapelles sont larges et profondes.

Les tours sont au nombre de six. Les deux plus importantes s'élèvent sur la façade. “Les contreforts et arcs-boutants sont admirables de conception et de grandeur. Cet édifice a toute la force de la cathédrale de Chartres, sans en avoir la lourdeur” (1).

L'ensemble en est d'une grande richesse, sans surcharge cependant. Et les 2500 figures d'hommes, d'anges ou de démons qui peuplent ses porches, ses pinacles, ses galeries, ses gâbles et ses entre-colonne-

1—*Dictionnaire raisonné de l'Architecture française par VIOLLET-LE-DUC.*
Vol. II. p. 322.

ments nous font admirer le génie des sculpteurs du Moyen-Age en même temps qu'ils nous révèlent le souci constant, à cette époque, de tenir sous les yeux du peuple l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament de même que les enseignements de la Religion.

Dans le dessein des édificateurs, la cathédrale était un livre, un admirable livre d'images, le livre de ceux qui ne savent pas lire, la Bible des pauvres. Et c'est ce que nous laisse entendre, au quinzième siècle, la pauvre vieille mère de Villon, dans la simple et touchante "prière à Notre-Dame que fait à sa requeste" son vaurien de fils, en un jour où le voisinage du gibet lui avait donné la contrition avec la peur du feu éternel.

Femme je suis povrette et ancienne,
 Ne riens ne sçay ; oncques lettre ne leuz,
 Au moustier voy dont suis parroissienne
 Paradis painct où sont harpes et luz (1),
 Et ung enfer où damnez sont boulluz (2) :
 L'ung me faict paour, l'aultre joye et liesse.

Ce livre de pierre, cette cathédrale est remarquable par son unité et sa symétrie parfaite. Dès l'origine il y a eu un plan de fixé. Et toujours il a été suivi exactement, au moins dans ses grandes lignes : ce qui fait que l'église est si harmonieuse et aussi bien proportionnée que si elle avait été construite d'un seul jet et sous un seul architecte.

Et veut-on, écrit Viollet-le-Duc, "se faire une idée de ce que devait être une cathédrale conçue par un architecte du commencement du XIIIe siècle, de la plus belle époque de l'art ogival, c'est à Reims qu'il faut aller." (3) Son grand portail n'a pas, comme il arrive trop souvent, l'aspect d'une construction rapportée et mal raccordée au reste de l'édifice. Il se relie aux faces latérales par ses contreforts et par ses fenêtres qui correspondent aux fenêtres du clair-étage de la nef.

Suivant la juste expression de Viollet-le-Duc, cet édifice "réunit les véritables conditions de la beauté dans les arts: la puissance et la grâce" (4).

1—Luths.

2—Bouillis.

3—Ouvrage déjà cité.

4—Ouvrage déjà cité.

La façade principale de la basilique est une des plus splendides créations du XIII^e siècle. La richesse extrême de sa décoration nuit peut-être un peu à l'ensemble. Les nus, les parties tranquilles et reposantes pour l'œil, y font défaut, mais elle est la seule qui appartienne tout entière à ce siècle. Notre-Dame de Paris est une façade de l'époque de transition. Il en est de même à Laon. Amiens a une façade tronquée sur laquelle des époques différentes sont venues se superposer. Bourges et Rouen sont un mélange de styles de trois ou quatre siècles. Les façades de Soissons, de Coutances, de Noyon, de Sens, de Bayeux, etc., sont restées inachevées, ou présentent des amas de constructions sans ensemble.

La façade principale de Notre-Dame de Reims est donc la seule qui puisse nous donner une idée nette et franche du style ogival.

La partie inférieure, le rez-de-chaussée, est percée de trois beaux porches rentrants, abrités par des voussures, surmontés de gâbles aigus qui forment une dentelle de pierre d'un travail excessivement fin. Environ 530 statues en peuplent les ébrasements, les chambranles, les voussures, les gâbles. Cette admirable statuaire date probablement des vingt dernières années du règne de saint Louis. Les artistes qui en sont les auteurs ont su atteindre à une perfection qui était inconnue depuis l'antiquité, et qui laisse voir clairement—dans le groupe de la Visitation en particulier,—l'influence de certaines œuvres gréco-romaines. Malheureusement des mutilations déplorables aux chambranles, et de plus déplorables restaurations aux voussures, nous montrent comment le dix-septième et le dix-huitième siècle ont su refaire l'œuvre du treizième. Jean-Jacques Rousseau a écrit quelque part : "Les portails des églises gothiques ne subsistent que pour la honte de ceux qui ont eu la patience de les faire." (1) Ce n'est certainement pas la honte de l'art français du treizième siècle que proclament les statues *rococo* dont le dix-septième siècle, en 1611, et le dix-huitième, en 1734, ont émaillé ces voussures.

Ces trois porches dans leur statuaire glorifient le couronnement de la Sainte Vierge, le Crucifiement et le Jugement dernier. Les tympanes, contre la coutume suivie ailleurs, sont ajourés et ornés de

1—*Lettres sur la Musique française.*

vitraux. Les sujets qui auraient dû y être sculptés ont été traités aux sommets des gâbles. Sous le dais du gâble qui surmonte le grand porche est représenté le Couronnement de la Sainte Vierge. Le Christ en croix, entouré de saints, est sous le gâble de la porte de gauche, tandis que sous celui de la porte de droite on voit Dieu le Père procédant au jugement dernier. Les grandes statues flanquées de colonnes, qui garnissent les ébrasements des portes et auxquelles correspondent dans les voussures cinq rangées de statuets séparées par des cordons de fleurs et de feuillage, représentent, en allant de gauche à droite, les figures de Jésus-Christ dans l'Ancienne Loi, des scènes de la vie de la Sainte Vierge, et des saints du diocèse. La porte centrale est divisée par un trumeau contre lequel est adossée une statue de la Sainte Vierge, patronne de la cathédrale, portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

Si nous passons au premier étage de la façade, notre attention est d'abord attirée par la grande rose et par les fenêtres géminées des tours.

Par ses meneaux de pierre la grande rose se développe en douze larges pétales qui se subdivisent chacun en quatre feuilles. Et ces feuilles se dédoublent en arceaux tréflés. C'est de l'orfèvrerie de pierre. Les pierres qui composent cette dentelle pourraient, nous dit Viollet-le-Duc, se maintenir sans ciment, par le seul jeu des poussées. Cette rose à 132 pieds de circonférence. Sa construction est fort solide. Le grand cercle a 7 pieds et 2 pouces d'épaisseur et les meneaux, malgré leur apparente légèreté, en ont 2 pieds et 8 pouces.

Chaque côté de la rose s'élèvent les deux magnifiques tours, d'une légèreté incroyable, percées sur chacune de leurs faces de grandes fenêtres jumelles et flanquées de contreforts ornés de niches, de statues et de pinacles. Comme l'a écrit Huysmans, cet écrivain aux idées originales, au style tourmenté, biscornu, étrange, mais qui a su comprendre le Moyen-Age, "à Reims, les tours s'élancent, aériennes, se filigranent; et le ciel entre dans ces rainures, court dans ces meneaux, se glisse dans ces entailles, se joue dans ces interminables lancettes, en bannières bleues, se concentre, s'irradie dans les petits trèfles creux qui les surmontent. Ces tours sont puissantes et elles sont expansives, énormes, et elles sont légères" (1)

1—*La Cathédrale*, p. 149.

Le second étage de la façade est occupé tout entier par une série de niches surmontées de gâbles aigus et abritant cinquante-six statues colossales des rois de Juda d'après les uns, des rois de France d'après les autres.

Chacune des tours, en son étage supérieur, est flanquée de quatre tourelles. Elles sont complètement à jour et d'une surprenante légèreté. D'après le plan primitif elles devaient être couronnées de flèches en pierre. On n'en a jamais dépassé les amorces.

Les façades latérales, c'est-à-dire les longs pans, les côtés de l'église, sont d'une beauté qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Ce sont de purs chefs-d'œuvre. Les contreforts et les doubles arcs-boutants avec leurs piliers contribuent à l'harmonie de l'ensemble, donnent une impression de vigueur et de force qui n'exclue pas la grâce et la légèreté. Les contreforts produisent un effet décoratif puissant avec les pinacles qui les surmontent et les statues d'anges qu'abritent leurs niches. Les arcs-boutants, dont la puissance égale l'élégance, permettent de rejeter hors de l'édifice toutes les culées (1) et facilitent l'étonnante élévation des voûtes. Ces béquilles de pierre élevées à l'extérieur du monument sont comme des tuteurs gigantesques jetés au dessus des bas-côtés à travers le vide et qui, dans leur majesté tranquille, viennent étayer les murs de la nef et du chœur à la retombée des voûtes. Ce système propre aux églises ogivales a permis d'imaginer des vides ainsi que des courbes d'une souveraine harmonie, de percer d'immenses fenêtres où la lumière pénètre tamisée par les vitraux.

Au-dessus des arcs-boutants, à la naissance des combles de la grande nef, court un passage bordé d'une balustrade ajourée d'un dessin délicat.

Le transept est flanqué de quatre tours restées inachevées. La façade septentrionale, du côté de l'Évangile, est pourvue d'un portail qui offre une riche décoration sculpturale, mais plus sobre que celle de la grande façade. Le tympan d'un de ses trois porches est consacré à la reproduction du jugement dernier. Entre autres détails étonnants on y aperçoit Satan bousculant vers le feu éternel un ramassis de damnés de toute condition, en tête desquels, dans une

1—Massifs qui soutiennent les poussées des voûtes.

intention morale et peut-être un peu satirique, le sculpteur a placé un roi, un évêque et un religieux.

Une rangée de fenêtres surmontées d'une belle rose est percée au dessus de ce portail.

La façade méridionale du transept n'a pas de portail. Trois hautes fenêtres le remplacent. Au dessus, l'architecture est semblable à celle de la façade du nord.

Le chevet de la cathédrale, simple et harmonieux dans ses proportions, est un des plus beaux que l'on puisse voir. Il est étayé par deux rangs de contreforts sur lesquels s'appuient des arcs-boutants à double volée.

A l'extrémité de la toiture de l'abside s'élève, ou plutôt s'élevait, une flèche très élégante, construite vers 1485 et dont la fine silhouette se découpait sur le ciel d'une manière pittoresque.

Revenons maintenant du côté du grand portail et pénétrons à l'intérieur de la cathédrale, non pas tel que l'ont fait les boulets allemands, mais tel qu'il était encore, il y a quelques semaines à peine.

L'architecture en est à la fois simple et harmonieuse. Le vaisseau comprend trois étages : un étage inférieur composé de grandes arcades retombant sur des piliers robustes et s'ouvrant sur les nefs latérales : un triforium faisant le tour de l'édifice : et enfin un clair-étage à larges fenêtres pourvues de vitraux. Des voûtes sur croisées d'ogives couronnent le tout.

Quand on pénètre dans cette nef, on dirait qu'elle est immense et que l'abside s'étend dans l'éloignement. Et cependant elle est loin d'avoir en réalité la grandeur que l'œil lui donnerait

En sacrifiant l'une des trois dimensions, dit Charles Blanc (1), les architectes ont fait paraître la hauteur plus haute, la profondeur plus profonde. Étroite relativement à sa longueur, la nef produit aux yeux l'illusion d'une avenue qui se prolonge et dont l'extrémité recule. Peu étendue relativement à son élévation, la voûte paraît d'une hauteur effrayante, et les piliers qui la soutiennent, composés de colonnettes grêles qui montent jusqu'à leur chapiteau sur une ligne non interrompue, semblent encore plus légers qu'ils ne le sont, parce que leur diamètre réel est dissimulé par les saillants et par les rentrants qui les dégagent.

Les piliers se composent d'une grosse colonne ronde cantonnée,

1—*Grammaire des Arts du dessin*, p. 295.

c'est-à-dire flanquée de quatre colonnes engagées plus petites. Celle de ces colonnes qui regarde la nef est surmontée d'une colonne d'un diamètre moindre qui monte jusqu'à la voûte et supporte elle-même les arcs doubleaux, tandis que deux colonnettes la flanquent et soutiennent les formerets (1) et les branches d'ogive. Sur les deux colonnes latérales retombent les arcades de la nef et sur la quatrième les arcs doubleaux des bas-cotés.

Les chapiteaux des piliers et des colonnes ont une gracieuse décoration de feuillage, sculptée avec un goût exquis et une extrême délicatesse, empruntée à la flore du pays : vigne, chêne, figuier, rosier, chardon, lierre, etc., Le caprice habile des sculpteurs a parfois mêlé à ces feuillages des figures humaines, des animaux : témoin, cette jolie scène de vendanges, si connue, qui se trouve sur le chapiteau du sixième pilier de la nef, du côté droit. Ce "roi des chapiteaux", comme on l'appelle souvent, passe pour un des chefs-d'œuvre de la sculpture du Moyen-Age. Il montre la science avec laquelle les "imagiers" de cette époque savaient traduire le mouvement et la vie.

Le chœur, séparé par le transept de la nef qu'il continue, est très vaste. Il est bordé d'une grille en fer et est entouré d'un déambulatoire large comme les nefs latérales. Le maître-autel, formé de marbres précieux, est du temps de Louis XV. Il fait regretter le vieil autel dans le style de l'église qui vit le couronnement de vingt rois.

Le déambulatoire est enveloppé par une ceinture de chapelles rayonnantes disposées en hémicycle autour du chevet et de forme semi-circulaire, à l'exception de celle du fond, dans l'axe de l'église, qui est plus longue. C'est la chapelle absidale, consacrée à la Sainte Vierge, là comme dans toutes les cathédrales du Moyen-Age. Cette chapelle a plus de développement que les autres. Elle est aussi plus ornée. Elle est pourvue d'une décoration polychrome dans le genre de celle de la Sainte-Chapelle de Paris. Sa voûte, comme celle du chœur, est peinte en bleu avec des étoiles d'or. Ses fenêtres sont enrichies de beaux vitraux modernes. Et c'est à son bel autel, élevé il n'y a pas bien des années, que l'on conserve le Saint Sacrement.

La façade occidentale de la nef est, à l'intérieur, d'une merveil-

1—Arcs qui reçoivent les retombées d'une voûte d'arêtes sur un mur vertical, arcs qui surmontent, par exemple, les fenêtres du clair-étage et les roses.

leuse beauté. Vue de l'entrée du chœur lorsque le soleil couchant illumine ses splendides vitraux, elle offre un spectacle admirable.

La porte centrale a, sous l'arc brisé qui la surmonte, un vaste tympan ajouré dans lequel est inscrite une rose à seize rayons.

Autour de la porte la muraille est entièrement occupée jusqu'au triforium par sept rangées de niches superposées, dont chacune contient une statue. Au dessous des niches sont des panneaux ornés de feuillages sculptés avec une rare délicatesse.

Au dessus de la grande porte court la galerie du triforium. Elle est complètement ajourée; des vitraux l'éclairent. Plus haut, toute la partie supérieure comprise sous le formeret de la voûte est remplie par l'immense rose de plus de quarante pieds de diamètre, le chef-d'œuvre de Bernard de Soissons.

Les portes du grand portail qui donnent accès dans les bas-côtés ont, elles aussi, des tympan ajourés pourvus de riches verrières. Comme la porte du milieu, elles sont entourées de niches qui abritent des statues.

Dans le transept méridional, au dessus des grandes fenêtres et de la galerie ajourée du triforium, est inscrite une grande rose à douze rayons. Le transept septentrional, au dessus des porches, est masqué en grande partie par les grandes orgues qui renferment, ou plutôt qui renfermaient, 3516 tuyaux et 53 registres. Ces orgues construites en 1487 ont été restaurées en 1647 et en 1849. Elles ont été très probablement détruites dans le dernier incendie. Une belle rose avec verrières du treizième siècle les dominait.

Un mot sur les vitraux, qui ont à peu près tous été anéantis par les projectiles allemands.

Seules les fenêtres du clair-étage, la grande rose, les roses du transept et les fenêtres de la galerie du triforium avaient jusqu'à nos jours conservé leurs beaux vitraux du Moyen-Age. Ceux des fenêtres du clair-étage nous offraient sur deux rangs superposés les figures des rois de France et des archevêques de Reims. Ceux des fenêtres des bas-côtés et des chapelles, plus accessibles, avaient été crevés et détruits par les Vandales du dix-huitième siècle et remplacés par des verrières incolores, à la lumière crue. Dans les chapelles on avait heureusement fait disparaître ces produits pour les remplacer par de beaux vitraux imitant ceux du Moyen-Age. Les vitraux de la grande rose de la façade

occidentale avaient été, il n'y a pas plus d'une douzaine d'années, l'objet d'une restauration consciencieuse. Et des artistes de talent leur avaient restitué leur merveilleux éclat de jadis. Mais les obus allemands ont tout fait voler en éclats.

Telle était la cathédrale de Reims. Et voilà que ce monument de l'Art médiéval, ce chef-d'œuvre du génie français, cet hymne de sculpture, où s'expriment magnifiquement l'imagination et l'inépuisable fécondité des âges de foi, a été saccagé par les ennemis de la France. Comme l'écrivait tout dernièrement le cardinal Andrieux, de Bordeaux, au cardinal-archevêque de Reims, "la France entière se lèvera pour restaurer cette merveille de pierre".

Là comme jadis vivra l'âme de la France, car, ainsi que le disait fort éloquemment Mgr Baudrillart, recteur de l'Université catholique de Paris, à la fin d'un discours prononcé en la basilique de Sainte-Clotilde, le 30 septembre dernier :

S'il y a une âme dans chaque église, âme faite des prières, des deuils, des joies, des aspirations confuses et des désirs précis de tous ceux qui s'y sont prosternés au cours des siècles, s'il a deviné juste en l'affirmant, le noble écrivain, le grand patriote qui, après avoir livré avec nous le bon combat pour le salut de nos églises, soutient aujourd'hui nos courages dans la lutte héroïque pour l'expulsion de l'ennemi dont il a dès longtemps dénoncé l'incurable barbarie; à combien plus forte raison pouvons-nous le proclamer de cette église dont l'histoire est en quelque façon celle même de la France? Oui, Notre-Dame de Reims avait une âme.

C'est cette âme qui priait il y a quelques jours pour la France envahie, qui élevait vers le ciel les bras suppliants de ses tours et le regard plein de lumière de ses vitraux. C'est cette âme qui, suivant la belle expression d'un écrivain, lorsque les premiers obus lui firent présager la mort prochaine, se recommanda à Dieu.

C'est cette âme qu'ils voulaient atteindre, ceux qui s'acharnèrent contre le corps de beauté, sa demeure et son asile, l'âme de l'église, l'âme nationale et l'âme catholique de la France. Et sans doute ils ont pensé la tuer. Mais ils se sont trompés. Du bûcher homicide la vie peut sortir. N'est-elle pas sortie du bûcher de notre Jeanne d'Arc? A Rouen aussi l'ennemi d'alors avait bien espéré faire périr avec Jeanne d'Arc la patrie française renaissante, et pourtant du bûcher de Rouen elle s'éleva cete patrie, mille fois plus vivante, mille fois plus vigoureuse. Ainsi en sera-t-il du bûcher de Reims.

Sous une forme nouvelle, se refera, l'œuvre sacrée de saint Rémi: l'union des races de France, l'union des intelligences, l'union des cœurs, l'aspiration de tous vers un même idéal.

Rajeunie, l'antique cathédrale continuera de veiller sur les plaines de la Champagne. Et elle verra, espérons-le, la nation française rajeunie, elle aussi, régénérée, par son retour à la Foi, remplir comme jadis par ses représentants ses nefs aux lignes gracieuses.

G.-A.-Y DESCHAMPS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE « SURVIVANCES FRANÇAISES »

Deux publications, un livre et une plaquette, ont paru, il y a quelques mois, portant à peu près le même titre : *La Survivance française au Canada*, par le prince de Beauvau-Craon, et *Les Survivances françaises au Canada*, par M. Edouard Montpetit, professeur à l'Université Laval, de Montréal. Le livre de M. le prince de Beauvau, est le récit rapide, presque haletant, d'un voyage fait au Canada; la plaquette de M. Montpetit contient les deux conférences que l'auteur a prononcées à l'École libre des Sciences politiques, à Paris, au mois de juin 1913.

* *
*

J'eus la bonne fortune d'assister, le 13 juin 1913, à la première conférence de M. Montpetit. La salle de l'École libre des Sciences politiques était remplie d'un auditoire de choix ; Français et Canadiens-Français y étaient venus, les uns pour se renseigner, les autres pour se souvenir; tous ont religieusement écouté, et vivement applaudi.

M. Louis Madelin, l'un des hommes de lettres qui, en France, nous ont témoigné le plus de sympathie, et qui travaillent le plus assidûment, au Comité France-Amérique, à multiplier les relations utiles de la France avec le Canada, présentait à l'auditoire M. Montpetit. M. Madelin était venu au Canada, à Montréal et à Québec, pendant l'hiver de 1908, et il voulut bien dire d'abord comment Québec surtout lui avait donné l'impression de la vie française; il y raconta comment, au dessus de la porte de l'une de nos auberges,

1—*La Survivance française au Canada. Notes de voyage*, par la prince de Beauvau-Craon. Paris, 1914.

Les Survivances françaises au Canada, par Edouard Montpetit, Paris, 1914.

il avait lu avec infiniment de plaisir que l'aubergiste logeait "à pied et à cheval," et il affirma que la vue de cette enseigne à la mode de France l'avait rempli d'une joie singulière. Cela le changeait beaucoup des *Palace Hotels* de New York et de Chicago.

M. Madelin fit en termes excellents l'éloge des Canadiens, et de leur invincible survivance. Il en conclut que nulle part qu'en terre française « les morts ne parlent » à certains moments avec plus d'énergie et de succès. Nulle part ils ne sont plus capables de revivre en leurs fils. Le spectacle des fidélités canadiennes reconforte. « En restant Français, ajoutait M. Madelin, vous nous faites plus fiers de l'être ».

M. Madelin se garda bien de ne pas offrir à l'auditoire, dans la personne du conférencier, un exemplaire de l'énergie tenace et triomphante des Canadiens français. M. Montpetit parla ensuite et tout aussitôt justifia ce compliment.

* * *

Les deux conférences que donna M. Montpetit, à Paris, sont comme deux tableaux qu'il fit voir aux auditeurs. La première est un tableau de notre vie historique, et la seconde un tableau de notre vie économique. L'auteur a dessiné et composé l'un et l'autre avec sobriété. Il y a mis peu de couleurs, sachant que les lignes elles-mêmes, larges et profondes, offraient assez de relief pour l'œil, et d'intérêt pour l'esprit.

M. Montpetit raconta donc, dans sa première conférence, ce que sont devenus, après 1760, les vaincus des Plaines d'Abraham, et comment ils triomphèrent de toutes les influences qui les pouvaient faire disparaître. C'est l'histoire de cent soixante ans de luttes patientes, de résistances opiniâtres, que déroula sous nos yeux M. Montpetit, et il conclut avec raison que cette histoire est droite "comme une belle route de France".

Le conférencier précisa ensuite les caractères et les manifestations de nos survivances. Notre loyauté elle-même est le premier trait auquel se reconnaît notre âme française. L'habitant canadien, mieux encore que l'ouvrier des villes, représente la force souveraine de l'âme ancestrale. Et les vieilles chansons populaires, chansons de France, qui font la joie des soirées de famille, témoignent aussi à

leur façon de notre fidélité. Notre littérature elle-même est faite de pages françaises.

M. Montpetit n'a pu se retenir d'ouvrir ici une parenthèse, et de s'apitoyer justement sur ceux qui chez nous ont le courage de faire des livres. Ils sont peu récompensés. "Ils cheminent sans appui, sans conseils et sans guère d'espoir, sur une route étroite qui n'a de charme que sa solitude." Oh! le charme d'une telle solitude, et d'une si belle indifférence! Et que M. Montpetit a ici bien placé sa pitié! Puisse-t-elle se faire contagieuse, et alors nous verrons notre littérature, largement subventionnée par les gouvernements, par le public, et par la critique, multiplier ses œuvres, et mettre en valeur toutes les inspirations que nous peuvent suggérer les choses de chez nous. Notre littérature plus abondante et plus nationale prouvera mieux encore notre survivance française.

M. Montpetit termina sa première conférence par un mot de M. Poincaré qu'il cita avec à propos : « La grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souvenirs. » Cette parole montre assez ce que vaut notre histoire. Le conférencier ne pouvait plus que conclure lui-même par une phrase qui fut pour tous les auditeurs, Français et Canadiens, un nécessaire et délicat compliment : « Si vous avez su montrer au monde étonné comment vous savez vaincre, souffrez qu'on apprenne par nous comment vous savez durer. »

* * *

La deuxième conférence de M. Montpetit, précédée de quelques paroles de présentation, trop brèves, de M. Etienne Lamy, révéla ou rappela à ses auditeurs les développements économiques récents du Canada. En réalité, M. Montpetit parla cette fois, non pas de survivances, mais de créations; et il parla du Canada tout court, plus que du Canada français. Mais l'orateur avait ici son dessein. Il voulait attirer l'attention sur le prodigieux essor économique qu'a pris depuis vingt ans notre pays, et il souhaitait par ce moyen attirer à notre commerce et à notre industrie le capital français. N'est-ce pas, d'ailleurs, l'une des ambitions les plus chères du Comité France-Amérique?

L'auditoire voulait-il des chiffres qui pussent l'instruire et le

convaincre? M. Montpetit les lui jeta à profusion, comme l'on fait rouler sous des regards avides quelques poignées d'or. Nos articles fabriqués qui représentaient en 1900 une valeur de 481 millions de dollars, atteignent aujourd'hui le chiffre de 1 milliard 165 millions. Pendant la même période notre production agricole est montée à 500 millions de dollars. Et notre commerce donc! En 1870, il atteignait 48 millions de dollars; en 1913 il représente un milliard. Et les neuf dixièmes de ce commerce se font avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Si la France voulait en prendre sa part? N'y aurait-il pas tout profit pour elle et pour nous dans cet échange?

Rien n'empêchait M. Montpetit, après avoir parlé finance, de parler sentiments, et de revenir ainsi à la pensée dominante, à l'idée directive de ses deux études. La France a de spéciales raisons de se lier avec nous par traités de commerce. Notre fidélité française lui est un motif suffisant de placer ici quelques-uns de ses capitaux. Ces placements lui rapporteraient de solides intérêts; et ils auraient pour effet indirect de multiplier et de resserrer entre elle et nous des relations de parenté nécessaires. Il nous faut, tout ensemble, et les capitaux de l'or, et les capitaux de l'esprit français. Nous avons besoin du commerce de la France, pour l'extension de notre commerce; nous avons besoin de sa littérature pour le progrès de la nôtre. C'est entendu, notre pensée s'alimente surtout aux sources françaises. Voyez nos bibliothèques, et rappelez-vous vos lectures. Il faut choisir, sans doute, parmi tant d'idées qui sortent en tourbillons de l'esprit français; mais le choix étant judicieusement fait, il y a tout profit à tenir notre âme en contact de vie intellectuelle avec l'âme de la France.

M. Montpetit a peut-être exprimé tout cela d'un façon qui répugne à notre amour propre. Il voit notre peuple qui gémit, nos paysans qui labourent; il se souvient d'une phrase d'Henry Bordeaux qui le met sur la voie d'un rapprochement forcé, et il dit de nos gens, en songeant à la France qu'honorent leur travail et leur fidélité : "Ils travaillent pour elle, elle pensera pour eux!" Je n'aime pas qu'un autre peuple, fût-il le français, pense pour notre peuple. Je préfère que le nôtre pense lui-même, et que nous soyons les ouvriers de notre fortune intellectuelle; je consens seulement que nous em-

pruntions à la France des instruments de travail, et que nous déro-
bions à son génie maternel la flamme qui avivera la nôtre.

C'est cela, sans doute, que voulait dire M. Montpetit. Je n'aime pas la façon dont il l'a dit. Mais cela était d'un juste entendement des réalités, et il valait la peine de le rappeler ici.

Par un tel détour de ses développements et de ses idées. M. Montpetit invitait les Français à conclure que leur coopération économique pouvait renforcer nos survivances; il rentrait on ne peut mieux dans son sujet, et il exprimait avec force nos plus vifs désirs.



Le livre de M. le prince de Beauvau-Craon s'ouvre par une préface signée de M. Maurice Barrès. Tous deux sont Lorrains, et c'est leur commune origine autant que leurs pensées qui les rapprochent.

M. Maurice Barrès n'a jamais manqué une occasion de dire de nous tout le bien qu'il pense; c'est lui qui a si éloquemment parlé du "miracle canadien." Dans la préface qu'il a écrite pour *La Survivance française au Canada*, l'éminent académicien fait sienne une explication historique de cette survivance qu'il nous plaît de rappeler ici. Cette survivance fut, est encore, une victoire du clergé canadien.

De ces soixante mille Français vigoureux, écrit-il, qui peuplaient le Canada, en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et, sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire (1).

Puis se souvenant des résistances si énergiques des gens de Lorraine et d'Alsace, que la guerre un jour détacha violemment de la France, et comparant avec la nôtre leur attitude, il trouve une autre explication de la victoire dans ce sentiment de la dignité de la race qui est resté si profond au cœur des anciennes provinces.

Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de

1—Pages VI-VII.

leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas, comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare (1).

Cet argument a son prix; c'est un incontestable fait. On a pu nous traiter de race inférieure; nous ne l'avons jamais cru. Et nous, qui sommes justement infatués de notre éducation latine, nous avons toujours tenu notre esprit, notre âme, en dehors et au dessus de la *barbarie*. Il y avait en nous une sorte d'hellénisme délicat et fier que les Saxons n'ont pas toujours compris, qu'ils n'ont jamais pu détruire.

C'est pour ces raisons, et bien d'autres sans doute, que M. Barrès a confiance dans l'avenir de notre peuple canadien-français. La Nouvelle-France restera à jamais une province de l'Ancienne. L'Alsace et la Lorraine sont aujourd'hui l'enjeu d'une guerre désastreuse : demain sans doute elles rentreront dans les frontières françaises, et M. Barrès, qui est l'honneur de la Lorraine, ne cesse de prédire, de célébrer cette grande espérance. Le Canada français, définitivement séparé de l'ancienne mère-patrie, n'est pas à reconquérir; mais il est en terre d'Amérique, par la fidélité de ses habitants, par leurs traditions pieusement conservées, et par toutes les tendances généreuses, intelligentes, de leurs âmes, un prolongement certain de la terre de France.

M. Barrès estime, même, que c'est ici, mieux qu'en toutes autres colonies françaises, que se peut mieux maintenir le génie de la race. Notre climat est conservateur d'énergie.

Ne cessez pas de nous aimer, Français d'Outre-Mer, écrit-il à la fin de sa préface. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous sont favorables, Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage. (2)

* *
*

1—Pages XI-XII.

2—Pages XIII-XIV.

Le prince de Beauvau est venu voir lui-même ce que nous sommes devenus au milieu des "arpents de neige." L'excellent Lorrain qu'il est a été édifié. Il a constaté à son tour "qu'on ne fera jamais d'un Français autre chose qu'un Français". (1) Sans doute l'âme française se modifie sous l'influence des nouvelles conditions sociales qui lui sont faites sous une domination étrangère ; elle perd et elle gagne, elle s'appauvrit et s'enrichit ; elle se transforme ; le Canadien français n'est plus le Français de France. Mais ce qui importe, c'est qu'il soit bien raciné dans le sol qui est tout chargé de son histoire, tout plein des cendres des aïeux ; et que son âme continue de produire la fine fleur des pensées chrétiennes et françaises. Le prince de Beauvau ne l'a pas écrit, mais il est facile de s'apercevoir qu'il le pense.

Reconnaissant, lui aussi, la part considérable, la plus large, qui revient au clergé canadien-français dans l'œuvre difficile, miraculeuse, de notre survivance, et réfléchissant d'autre part que dans son pays de France, et en d'autres pays, l'on accuse l'Eglise d'être une étrangère, d'être romaine, et par conséquent d'être un agent suspect de dénationalisation, il conclut avec beaucoup de raison que l'on commet une folie quand, pour un tel prétexte, on persécute l'Eglise.

Cette Eglise, écrit-il, qui a conservé à trois millions de Canadiens le caractère français, est une puissante machine à mouler l'âme sur le type national. Je comparerai sa force spirituelle à la force motrice déployée par le courant rapide d'un grand fleuve. Qu'importe aux riverains qui verront cette formidable puissance s'employer pour eux, que la source en soit hors des frontières de leur pays ! (2)

Le prince de Beauvau a été plus d'une fois ému par le spectacle de notre vie française. Québec l'a particulièrement intéressé. Il a noté rapidement dans son carnet—trop rapidement peut-être à cause des inexactitudes qui s'y trouvent— les impressions que lui ont fournies ses promenades sur notre Terrasse et à travers les rues de la ville. Je relève à propos du monument Champlain une note très délicate et très touchante. L'auteur a constaté que le monument, que sa base et son socle sont construits en pierre de France, et il ajoute ceci :

1—Page XXIII.

2—Pages XXV-XXVI.

Coïncidence ou délicatesse d'intention dont je sais les Canadiens capables, tout ce monument repose sur trois marches de granit rouge : la pierre des Vosges, que l'on a fait venir de là-bas.

Combien leur idée fut belle de placer l'image du fondateur de Québec sur la pierre lorraine, comme s'ils devaient trouver en elle un fondement plus solide à leur religion du souvenir !

Pays de l'Ouest extrême, et pays de l'Est, qui avez reçu la même blessure, vous proposez à nos âmes le même exemple de résistance (1).

* * *

Les notes de voyage du prince de Beauvau instruiront sûrement bien des lecteurs de France. Elles leur procureront parfois des images très fines de notre pays canadien. L'auteur s'abstient d'ordinaire de dissenter. Il regarde, il observe, et il raconte ce qu'il a vu. Son excursion à Sayabec, un dimanche, en pleine campagne canadienne, dans la région de Rimouski, est particulièrement intéressante. Le prince y a surpris dans son attachante réalité, au presbytère où il fut reçu, à l'église, au village, chez les braves gens qu'il visita, la vraie vie canadienne.

Mais le prince est allé dans l'Ouest canadien. Il y a vu des compatriotes établis là-bas, et prospères; il y a vu aussi, et surtout, des villes qui surgissent, des affaires qui se brassent, des autos qui filent, des gens qui se bousculent: bref, une vie intense, débordante, mais peu faite pour plaire à un voyageur qui arrive des pays de civilisation raffinée.

Ce qui pouvait l'intéresser là-bas, et ce qui lui a plu, ce sont, au milieu d'une population si cosmopolite, les témoins authentiques, nombreux, de notre survivance, c'est le paysan français et c'est l'habitant canadien-français. Les fermes où ils travaillent sont des oasis de vie française, de vie plus calme, plus simple et plus familiale. Il définit assez heureusement ces gens de chez nous :

Paysans, ils le sont, de par le contrat tacite entre l'homme et la terre, auquel ils ne veulent pas faillir. Leur aspect diffère totalement de celui de l'Anglo-saxon, qui, même en rase campagne, cherche à se donner l'apparence d'un citadin, le physique du dentiste ou de l'avocat.

Ceux-ci ont le pas lourd de l'homme à qui la glèbe s'attache ; le soleil de toutes les saisons a rougi leur visage. Ils ont le goût du labeur, de l'effort, qui se limite aux bornes où l'aisance deviendrait de la richesse.

On peut dire, à la lettre, qu'un dollar a pour eux moins de prix que pour un Anglais.

Ils sont fermés à toute idée de spéculation, évitant la misère, mais aimant la pauvreté.

La terre, une fois possédée, leur semble inaliénable. Entre elle et eux, c'est le mariage indissoluble. Acheter, vendre, c'est spéculer, c'est jouer. Ils ne jouent pas. Comment risquer de perdre un morceau de terre auquel vient s'ajouter chaque jour le prix du travail de leurs mains ?

Ils ont le respect de leur condition : l'honneur des paysans qui ne veulent pas être bourgeois, non plus que ne l'étaient leurs pères... De leur tradition étroitement observée vient leur confiance, leur bonne humeur. Ils ne doutent pas d'eux-mêmes, parce qu'ils sont sûrs de ceux qui les ont précédés...

Ils sont pieux. Leurs travaux qui varient avec les saisons, semblent participer du rite. Ils les voient se succéder avec la régularité des fêtes religieuses. On pourrait dire d'eux ce qu'on disait de leurs pères : " Ils travaillaient le matin, ils travaillaient le soir, et l'oraison de leur cœur n'était point interrompue par leur travail." (1).

Cette page, qui contient cet éloge du paysan français de l'Ouest, est l'une des plus précises et l'une des plus psychologiques qu'il y ait dans le livre. Volontiers, le prince de Beauvau oppose à ce type du cultivateur français de l'Ouest, le type plus bruyant, plus affairé, plus matérialisé et plus américain de l'Anglo-américain. Et il en conclut ce que depuis longtemps nous répétons ici, à savoir que c'est le colon français, et l'habitant canadien-français qui sont chez nous les gardiens les plus sûrs de l'allégeance britannique. Le péril américain a été suffisamment signalé et dénoncé déjà. L'Américain envahit l'Ouest canadien; il l'envahit avec son argent, ses mœurs, son esprit, ses habitudes, son souci presque exclusif de faire fortune; il l'envahit avec ses idées et ses ambitions politiques. Sur ce continent, et dans l'Ouest canadien surtout, la différence est si mince qui distingue l'Anglais de l'Américain! Le Canadien français, au contraire, s'oppose par toutes les aspirations de sa race à l'homme qui est d'origine saxonne. Et sur la frontière qui sépare notre pays des Etats-Unis, il ne peut donc y avoir de meilleure sentinelle que le Cana-

1—Pages 207-213, *passim*.

dien français ; il ne peut y avoir de plus haute barrière que celle-là, vivante et solide, des compatriotes de notre sang et de notre langue.

Lord Elgin avait bien pressenti ce ferme patriotisme des nôtres, et la possibilité de faire des Canadiens français les soutiens les plus fidèles de la domination anglaise sur ce continent. Il écrivait un jour, avec un sens profond des contingences politiques :

Je suis parfaitement convaincu de l'inopportunité de tous les efforts qui tendent à dénationaliser les Français : généralement ces tentatives produisent un résultat contraire à celui qu'on en attend, car elles raniment le feu des préjugés et des animosités nationales. . . Faites-leur sentir, au contraire, que leur religion, leurs mœurs, leurs traditions, leurs préjugés même, sont plus respectés ici que sur toute autre portion de ce vaste continent. Et alors, qui ose affirmer que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien français ? (1)

Le prince de Beauvau a cité (1) cette page de Lord Elgin; aucun autre témoignage ne pouvait avec plus d'autorité confirmer sa pensée.

* * *

La Survivance française au Canada se termine par un regret. L'auteur qui a vu les Canadiens français, leurs familles nombreuses, leur piété intelligente, leurs mœurs chrétiennes, voudrait que la France pût transplanter en ses provinces décaholicisées et dépeuplées quelques pousses de l'arbre vigoureux de la Nouvelle-France. "Que ne pouvons-nous emprunter sur ce fonds perdu de notre nationalité, rapatrier ces fils de notre sang, en charger de pleins bateaux, ramener dans la vieille patrie, rongée par les maladies sociales, ces ceps verts et vigoureux de nos vignes d'Amérique." (2)

Ce vœu est d'un bon cœur; il est irréalisable. Tout au plus pouvons-nous, à cette distance où nous sommes de la France, lui montrer en notre histoire l'image de ses anciennes vertus. Elle la peut voir, cette image; elle l'a vue déjà, et elle s'en est réjouie. C'est toute la leçon filiale que nous pouvons lui donner. Nous la lui offrons sans vantardise, sans vanité. Notre patriotisme, qui est fait de traditions autant que de progrès, n'a rien de pharisaïque. Nous avons con-

1—Page 226.

2—Page 228.

science que notre survivance française est imputable à des mœurs et à des idées que seule la foi catholique a pu nous conserver; nous avons conscience aussi que bien des faiblesses se mêlent parfois à nos énergies, et que nous n'échappons pas tout à fait aux influences qui dépriment et corrompent les races. Notre tâche est donc, à nous aussi, de combattre les éléments mauvais qui peuvent entamer, dissoudre les vertus privées et sociales; notre devoir est de rester dignes du passé qu'il faut continuer. Nous nous sommes promis de conserver, au Nouveau-Monde, l'héritage de la vie française. Faisons en sorte que la France constate toujours que nous nous acquittons de cette promesse; qu'elle ait toujours la joie de penser, selon un mot de M. Maurice Barrès, qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.

CAMILLE ROY, PTRE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

L'âme de la France à Reims, Discours prononcé en la basilique de Sainte-Clotilde, le 30 septembre 1914, par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, chez Beauchesne, Paris, 1914. La science de l'historien et l'émotion de l'orateur ont composé ce beau discours. Mgr Baudrillart a fait, le 30 septembre dernier, le jour de la fête de saint Rémi, dans la basilique de Sainte-Clotilde, l'éloge, le panégyrique de la cathédrale de Reims. Dix jours plus tôt, l'historique cathédrale avait été ravagée et incendiée par les obus allemands. La cérémonie du 30 septembre était une cérémonie réparatrice. Mgr Baudrillart y a mis en vigoureux relief l'image et l'histoire de cette merveille de l'architecture française. L'église du baptême de Clovis et du sacre des rois contenait l'âme de la France. "L'ennemi avait voulu nous blesser au cœur; il y a réussi." La lecture de ce discours est à la fois instructive et réconfortante. Il se termine en une péroraison éloquente où tressaille la plus ferme espérance.

C. R.

CHAUTARD, Dom. J.-B., Abbé de Sept-Fons. *L'Âme de tout apostolat*, in-18, Paris, Téqui, 1814, 200 pages, 19^e mille; 1 franc l'un, 8 francs la douzaine. — Si tout le monde peut être et doit être *apôtre*, voici un petit livre extrêmement bien fait, extrêmement utile, que tout le monde devrait posséder, lire, méditer, s'assimiler. Tout le monde: c'est-à-dire non seulement les prêtres, religieux, confesseurs, prédicateurs, directeurs d'âmes et directeurs d'œuvres, mais tous ceux

qui ont à cœur de faire un peu de bien réel autour d'eux: pères et mères de famille, pieux laïques mêlés aux œuvres sociales, énergies quelconques, religieuses ou séculières, vouées à l'apostolat. "L'âme de tout apostolat", la garantie de succès pour les œuvres extérieures, c'est la vie intérieure, la vie avec Dieu, en Dieu, pour Dieu; vie méconnue, réputée oisive, égoïste et stérile, mais qui est pourtant la base et le moyen de toute œuvre réellement apostolique. Loin d'être hostiles l'une à l'autre, la vie intérieure et la vie active s'appellent mutuellement et les œuvres ne sont que le débordement de la première (pp. 43-56). Cette vie intérieure prévient contre les dangers du ministère; répare les forces de l'apôtre; décuple ses énergies et ses mérites; lui donne joie et consolation; lui est une arme contre le découragement, (pp. 59-97). Elle assure aux œuvres la vraie fécondité; elle rend l'apôtre sanctificateur par le bon exemple; elle produit chez lui le rayonnement surnaturel, rayonnement de foi, d'espérance, de charité, de bonté, d'humilité, de mortification; elle donne à l'ouvrier évangélique la vraie éloquence, et son action sur les âmes est aussi durable que profonde (pp. 97-135). "J'aime Dieu, disait saint Alphonse de Liguori, et c'est pourquoi je brûle de lui donner des âmes — *d'abord la mienne* — puis un nombre incalculable d'autres". Tout est là, et elle est aussi toute l'idée de cet ouvrage. Pour ce qui est du développement, il abonde en très fines analyses de sentiments, en ce qu'on oserait appeler de l'anatomie ou de la dissection d'âmes, Ici et là de forts jolis traits: cet avocat disant du saint Curé d'Ars: "J'ai vu Dieu dans un homme"; cet abbé Combalot sur le point de mourir, et répondant au prêtre qui lui disait que ses milliers de sermons lui vaudraient quelque chose devant le souverain Juge: "Oh! mes sermons! mes sermons! si notre-Seigneur ne m'en parle pas le premier, ce n'est pas moi, soyez sûr, qui commencerai!"

fr. Paul C.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

RENÉ P., *L'attirance du gouffre*. Cet opuscule de 48 pages in-18 dédié à ses jeunes amis les élèves des écoles rurales, est tout plein de sages conseils pour les garder à la campagne. L'auteur, comme Pierre l'Ermite dans son *Restez chez-vous*, a choisi la forme attrayante du roman de la vie réelle afin de faire accepter ses avis. C'est la tactique du fabuliste:

Le conte fait passer le précepte avec lui.

L. L.

L'abbé ANTONIO HUOT., *La question juive*. Quelques observations sur la question du meurtre rituel, brochure de 40 pages in-12, formant le No. 2 de la série à dix sous des *Lectures Sociales populaires*, édition de l'Action Sociale Catholique, 101 rue Sainte-Anne, Québec, 1914. L'auteur a bien fait de livrer au public la conférence si logiquement ordonnée et solidement documentée qu'i

donnait naguère sous les auspices du Cercle Garneau de l'A. C. J. C. à l'Académie Saint-Joseph de Québec. Ce travail, d'une haute actualité au lendemain du meurtre de Kief, n'a rien perdu de son opportunité aujourd'hui, car il fournit des renseignements authentiques, et inaccessibles à la masse, sur une pratique criminelle superstitieuse, qui même dans notre siècle de lumière et de civilisation raffinée, sut encore faire des victimes.

L. L.

Publications mensuelles de l'Ecole Sociale populaire (1)

No. 32. *Les conseils du chanoine Desgranges aux ouvriers catholiques canadiens.* A propos d'associations ouvrières.

No. 33. Rev. Mère G. DALY C. SS. R. *Les Ecoles maternelles.* Leur nature, leur valeur pédagogique et sociale.

Nos. 34-35. Chanoine DESGRANGES. *L'Eglise et le progrès social.* Comptendu *in extenso* de l'assemblée du 26 août au Monument National, (Montreal), comprenant le texte complet de la Conférence, la contradiction présentée par un socialiste, la réplique de l'Orateur, et le discours de S. G. Mgr Gauthier. Le texte détaillé de cet opuscule suffit à lui seul pour nous en révéler l'intérêt: nous croyons tout de même devoir signaler particulièrement au lecteur la controverse entre le conférencier et un de ses auditeurs. Un compatriote de M. le chanoine Desgranges nous disait récemment à Paris qu'il excellait dans la réplique. Lecture faite de ses réponses, il nous semble que cette appréciation est juste et vraie.

Nos. 36-37 Arthur SAINT-PIERRE. *Le Devoir Social des classes Industrielle et Commerciale.*

L. L.

Vastes champs offerts à la Colonisation et à l'Industrie. La Gaspésie, par M. ALFRED PELLAND. La dernière parue des publications du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec l'emporte notablement sur ses devancières par l'abondance, la variété et l'importance des matières qu'on y présente à l'examen du lecteur. Notons en particulier l'intéressante esquisse historique qui sert d'introduction à cette monographie pratique destinée à rappeler à ceux du pays la richesse et la beauté de l'héritage national, et à révéler à l'étranger les ressources, les progrès, et les perspectives d'avenir de la péninsule gaspésienne, première terre canadienne qui accueille le voyageur arrivant d'outremer. C'est bien, aussi, la première terre où aborda Cartier et où il planta la croix avec les armes de France. Plus donc que toute autre elle méritait une étude historique. Fréquentée dès l'origine par les pêcheurs, gens réfractaires à l'agriculture, elle fut, pour cette même raison, la moins explorée et colonisée. Le littoral seul de la Baie des Chaleurs fut pourvu de paroisses dont le progrès agricole fut plutôt lent, grâce à l'espèce de servage où les grands monopoles de pêcheries maintenaient les habitants et qui les détournaient des travaux

(1). Prix de l'abonnement \$1.00 par an, s'adresser au secrétaire de l'E. S. P. 1075 rue Rachel, Montréal.

de la terre, grâce encore à la fascination que ce genre de vie aventureuse exerçait sur une population habituée de père en fils à manier la ligne et le filet. Nous avons souvenance — il n'y a pas de cela tant d'années—des conférences dont les premiers Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, experts en agriculture, comme tous les fils de la Belgique, faisaient parfois suivre leur instructions religieuses dans les missions prêchées durant l'hiver à ces rudes populations. Aujourd'hui l'aspect des choses a changé et, grâce à la construction d'une voie ferrée, à l'exploitation de la forêt, et à la poussée énergique de ceux qui dirigent les nôtres dans les voies de la colonisation, bientôt, espérons-le, en arrière de la ligne de florissants villages qui bordent le rivage québécois de la Baie des Chaleurs, viendra se placer une seconde rangée de paroisses agricoles, ouvrant le chemin à de futurs établissements, et ainsi de suite, jusqu'au peuplement normal de cette région demeurée trop longtemps inexploitée. Dans cette vaste péninsule, il y aurait la matière première de deux beaux diocèses qui, si l'on en croit la rumeur, seraient pour le moins dans les "futurs contingents" de notre développement religieux et national. Deux bonnes cartes, celles des comtés de Bonaventure et de Gaspé, divisions géographiques et électorales de la péninsule, accompagnent la brocure, et une série de photogravures parfaitement exécutées étalent aux yeux du lecteur les paysages tantôt grandioses, tantôt enchanteurs de cette terre de promesse.

L. L.

Annuaire statistique de la Province de Québec, 1914. Premier Annuaire. En vertu d'une loi votée en 1912 il a été créé un Bureau des Statistiques de la Province de Québec. Un des fruits du travail de ce nouveaux Bureau est le bel Annuaire que nous avons sous les yeux. Ce volume, qui constitue un manuel pratique résumant les principaux renseignements du Recensement fédéral relatifs à la Province, est enrichi, de plus, de divers rapports spéciaux fort intéressants. Citons entre autres les rapports relatifs à la Physiographie, à la Géologie, à la Faune et à la Flore du pays, et la cinquième partie, qui traite du mouvement économique de la Province. Cet ouvrage à sa place marquée dans la bibliothèque des économistes et des esprits sérieux.

fr. A. cap.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIERES DU TOME XIII-1914

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

L'abbé L. Lindsay, De Québec à Trieste...et au-delà, page 5.—**Paul Blondel**, Le Modernisme. V. Le troisième principe moderniste : l'évolution, p. 13.—**Jean d'Estienne**, A quand la fin du monde ?—(4e article) p. 23.—**R. P. Alexis, O. M. C.**, Un voyage au Nord-Ouest, p. 31.—**Don Paolo Agotso**. PAGES ROMAINES: Le cardinal Oreglia.—Le cardinal Rampolla, p. 42.—**P. P.**, Bibliographie française, p. 45.—**L'abbé Camille Roy**, Bibliographie canadienne, p. 46.

FEVRIER

L'abbé L. Lindsay, De Québec à Trieste...et au-delà (*Suite*), p. 49.—**L'abbé J.-E. Laberge**, La législation de l'Index, p. 60.—**R. P. M. Tamisier, S. J.**, La solution du cas social par l'Eglise, p. 69.—**R. P. Louis Davrout, S. J.**, La révolution chinoise, p. 75.—**Paul Blondel**, Le Modernisme XI. La révélation et les motifs de crédibilité d'après les Modernistes, p. 85.—**Don Paolo Agosto**. PAGES ROMAINES : Les débuts de la nouvelle Chambre italienne.—Statistiques.—Déficit et profits, p. 93.—**C. R. ; P. P.**, Bibliographie française, p. 96.

MARS

R. P. J.-M. Rodrigue-Villeneuve, O. M. I., Saint Thomas d'Aquin, p. 97.—**Frater**, Prédication d'aujourd'hui, p. 103.—**R. P. Candide, O. M. C.**, Un demi-siècle de missions, p. 107.—**R. P. M. Tamisier, S. J.**, La solution du cas social par l'Eglise, (*Suite et fin*), p. 113.—**L'abbé J.-E. Laberge**, Index et prudence, p. 122.—**Paul Blondel**, Le Modernisme. XI. Théorie des Modernistes sur Jésus-Christ, p. 129.—**Don Paolo Agosto**. PAGES ROMAINES: A Ostie avec M. l'abbé Lindsay, p. 139.—**P. P.**, Bibliographie française, p. 143.

AVRIL

Honorable Thomas Chapais, M. C. L., A propos des serments d'allégeance, p. 145.—**Avila Bédard.**, Influence immatérielle des forêts, p. 155.—**Paul Blondel**, Le Modernisme XIII. Théorie des Modernistes sur les Livres Saints. XIV. Sur la Tradition. XV. Sur les Sacrements, p. 166.—**R. P. J.-M. Villeneuve, O. M. I.**, Saint Thomas d'Aquin. (*Suite et fin*), p. 174.—**L'abbé J.-E. Laberge**, Lumière et perfection, p. 181.—**Don Paolo Agosto**. PAGES ROMAINES: Situation politique intérieure.—Le dernier grand duc de Toscane, p. 189.

MAI

La Direction, Son Eminence le cardinal Bégin, p. 193.—**Jean d'Estienne**, A quand la fin du monde? (5e article), p. 195.—**R. P. Paul-V. Charland, O. P.**, Notre-Dame de Québec (1er article), p. 206.—**Paul Blondel**, Le Modernisme. XVI. La théologie moderniste XVII. La critique moderniste, p. 217.—**L'abbé L. Lindsay**, De Québec à Trieste... et au-delà. (Suite), p. 225.—**L'abbé H. Simard**, Chronique scientifique, p. 232.—**Frère A.**, Bibliographie canadienne, p. 239.—**Fr. C. O. P.**, Bibliographie française, p. 239

JUIN

Don Paolo Agosto. Il y a cent ans.—Le retour de Pie VII à Rome, p. 241.—**Ferdinand Paradis**, Optimisme justifié. La montée d'une race, p. 247.—**Avila Bédard**. Influence immatérielle des forêts (2e article), p. 251.—**L'abbé L. Lindsay**, De Québec à Trieste... et au-delà, (Suite et fin), p. 257.—**Paul Blondel**. Le Modernisme XVIII. L'apologétique moderniste. XIX. Les réformes modernistes, p. 268.—**R. P. Alb. Muntsch S. J.**, L'enseignement catholique aux Etats-Unis, p. 275.—**Don Paolo Agosto**.—PAGES ROMAINES: Les nouveaux cardinaux.—Mgr. Sabadel, p. 285.—**La Rédaction**. *La Catholic Encyclopedia*, tome XVI. L'Index, p. 288.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 288

JUILLET

L'abbé J.-A.-M. Brosseau. La fécondité sociale du catholicisme, p. 289.—**R. P. P.-V. Charland, O. P.**, Notre-Dame de Québec, (2e article), p. 296.—**Paul Blondel**. Le Modernisme XX. Théorie des Modernistes sur les relations de la raison et de la foi. XXI. Conclusions, (Suite et fin), p. 313.—**A. Acloque**. La force de nombre, p. 325.—**Don Paolo Agosto**.—PAGES ROMAINES: L'église Saint-Vital; ses cardinaux, p. 330.—**Fr. A. ; P. E. ; fr. C. O. P.**, Bibliographie française, p. 333.—**L. L., P. M. L.**, Bibliographie canadienne, p. 335.

AOUT

Raphael Gervais. Louis Veillot, p. 337.—**R. P. Alb. Muntsch, S. J.**, La presse catholique aux Etats-Unis, p. 343.—**Avila Bédard**.—L'influence immatérielle des forêts (Suite), p. 352.—**G.-A.-Y. Deschamps**, Causerie sur l'Architecture, p. 358.—**L'abbé L. Lindsay**, Un précurseur de la Trappe du Canada, (Suite), p. 369.—**J.-T.-E.-Lavoie**, Une page de météorologie arctique, p. 374.—**Don Paolo Agosto**, PAGES ROMAINES: Le Concordat avec la Serbie.—La médaille de la Saint-Pierre, p. 379.—**Fr. A., P. P. ; L. L.**, Bibliographie canadienne, p. 382.

SEPTEMBRE

La Rédaction. Pie X, p. 385.—**Id.**, Benoît XV, p. 388.—**R. P. Alexis, Cap.**, La guerre actuelle et ses causes, p. 389.—**L'abbé J.-A. Brosseau**, L'avenir des Canadiens-Français dans l'Ouest, p. 401.—**Jean d'Estienne**, A quand la fin du monde? (Suite), p. 409.—**Raphael Gervais**, Un commentaire littéral de la Somme Théologique, p. 420.—

Don Paolo Agosto., PAGES ROMAINES: l'Italie et le conflit européen, p. 427.—**M. D. ; Fr. A.**, Bibliographie canadienne, p. 431. **L. L.** Bibliographie française p. 432.

OCTOBRE

R. P. Odoric, O. F. M., Une page inédite d'histoire canadienne, p. 433.—**Paul Blondel**, Le militarisme prussien, (*1er article*), p. 444.—**L'abbé L. Lindsay**, Un précurseur de la Trappe du Canada, (*Suite*), p. 456.—**Avila Bédard**, L'influence immatérielle des forêts (*Suite et fin*), p. 464.—**L'abbé J.-A. Sabourin**, A propos d'un article récent, p. 469.—**R. P. Alexis, Cap.**, Réponse à M. l'abbé Sabourin, p. 476.—**Don Paolo Agosto**. PAGES ROMAINES: Pie X.—Benoit XV. p. 478.

NOVEMBRE

Raphael Gervais. Pie X. I, p. 481.—**R. P. Gildas, O. C. R.**, Une réforme monastique au XIIe siècle. I. Saint-Robert et la fondation de Cîteaux, p. 491.—**Paul Blondel**. Le militarisme prussien (*2d article*), p. 501.—**G.-A.-Y. Deschamps**, La cathédrale de Reims, p. 514.—**Don Paolo Agosto** : PAGES ROMAINES: A propos de deux morts, p. 521.—**M. D. ; L. L.**, Bibliographie canadienne, p. 524.—**M. D. ; P. M. L.** Bibliographie française, p. 526.

DECEMBRE

Raphael Gervais, Pie X, II, p. 529.—**Fr. Gildas, O. C. R.**, Une réforme monastique au XIIe siècle, p. 540.—**G. A. Y. Deschamps**, La cathédrale de Reims, (*Suite et fin*), p. 551.—**L'abbé Camille Roy**, Causerie littéraire, p. 560.—**C. R. ; fr. Paul C.**, Bibliographie française, p. 570.—**L. L. ; fr. A.**, Bibliographie canadienne, p. 571.—Table des matières du tome XIII, p. 574.

AVERTISSEMENT

A l'avenir, les seuls ouvrages dont on nous fera parvenir DEUX exemplaires auront droit à une notice critique dans la Bibliographie de notre Revue. Ceux dont on ne nous aura envoyé qu'un seul exemplaire seront simplement mentionnés sous le titre "Ouvrages reçus."

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. LINDSAY

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.



Ligne Directe pour Tout Endroit

Au Canada : Les Rocheuses, Banff,
Victoria, Vancouver, l'Ouest Canadien,
Winnipeg, Calgary, Edmonton, etc.

Correspondance pour toutes les grandes
villes des Etats-Unis.—New-York, Washing-
ton, Chicago, Philadelphie, la Californie :
San Francisco, Los Angeles, etc. Panoramas
magnifiques sur tout le parcours

SERVICE TRANSATLANTIQUE.—Ligne de Liverpool

VIRGINIAN—MISSANABIE

TAUX { **Virginian**, 1ère classe, \$92.50 ; deuxième classe, \$57.50 ; 3ième classe \$35.00 pour Liverpool.
Missanabie, (paquebot d'une seule classe), deuxième classe, \$60.00 en montant ;
3ième classe, \$35.00 pour Liverpool.

Pour renseignements généraux, brochures, billets, s'adresser à

EMILE-J. HEBERT,

Premier Assistant Agent Général,
du Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, MONTREAL.

G.-J.-P. MOORE,

30, rue Saint-Jean, angle Côte du Palais,
et 46, rue Dalhousie, Québec.

ATELIERS de VITRAUX ARTISTIQUES

Décoration d'églises, chapelles, maisons.

Fabrication de vitraux d'art pour églises et résidences.

Comme spécimens des travaux artistiques exécutés par la maison Leonard, les messieurs du Clergé sont priés de voir, à Québec, les vitraux de la chapelle du Séminaire, de l'église Saint-Jean-Baptiste, de l'église Saint-Patrice, de la chapelle de N.-D. du Chemin, (Villa Manrèse), des églises de l'Ange-Gardien, de Saint-Joseph (Beauce), Saint-Isidore et Sainte-Hénédine, (Dorchester), etc.

B. LEONARD PEINTRE-DECORATEUR
53, RUE SAINT-JEAN QUEBEC

TABAC

Rose Quesnel

Doux et naturel à fumer

Rock City Tobacco Co
QUEBEC

VIN DE MESSE SAINT-NAZAIRE CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 3 août 1911

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de **Saint-Nazaire**, vendu par la maison **A. TOUSSAINT & CIE.**, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

L.-N. ARCH. DE QUEBEC.

N. B.—M. l'abbé Ph. Filion, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

AU CLERGE

Chapeaux romains et hauts de forme en feutre et en soie - -

Imperméables noirs, qualité supérieure. Capots en mouton de Perse, castor piqué. Pardessus drap noir français doublés de vison, rat musqué lustré vison, garnis de loutre naturelle du Labrador, loutre piquée et lustrée ou mouton de Perse.

J.-B. Laliberté
145, rue St-Joseph, Québec

J.-E. LIVERNOIS

Limitée,

Importateurs de Vins de Messe, Produits pharmaceutiques et Remèdes brevetés français.

Rue Saint-Jean, Québec, Canada

La Compagnie Caron Limitée

Vases Sacrés, Bronzes et Ornaments d'Eglise; Chasublerie, Bannières, Dais; Missels, Breviaires, Livres de prière.

AVANTAGES EXCEPTIONNELS obtenus par "La Compagnie Caron Limitée", à la suite de hautes recommandations: 1° Dispense d'intermédiaires à Paris ou ailleurs; 2° Exemption de voyageurs européens au Canada pour la vente de ces marchandises; 3° Diminution considérable dans le prix de revient; 4° Exclusivité commerciale de certains produits. 5° Garantie absolue de la qualité des marchandises offertes.

MAISON RECOMMANDÉE au CLERGÉ et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
39, rue St-Joseph, - - - - - QUEBEC, Canada.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ\$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le 30 septembre 1914\$543,044.53

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est, avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension;

Total de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$543,044.53.

ANTONIO LESAGE, Gérant Général,

Bureau Chef: 126, Rue St-Pierre, Edifice Dominion, Québec.

Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"; **X. LESAGE, Gérant.**